LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN EUROPE ET MEDITERRANEE PAR SES COURRIERS

La Seconde Guerre Mondiale, de par le nombre de belligérants, de pays engagés, de morts militaires et civils, de combats, de par l'horreur de certaines idéologies et politiques menées, peut être abordée au travers des échanges de courriers aussi bien civils que militaires. Ces courriers reflètent les principaux événements et déroulements du conflit. Le sujet est extrêmement vaste et permet la constitution de nombreuses collections spécialisées. Nous essayons ici de donner un aperçu de l'ensemble de cette période et de la complexité des communications en fonction des principaux événements qui se sont déroulés pendant le conflit, depuis les prémices du déclenchement de la guerre jusqu'aux conséquences résultant de la capitulation de l'Allemagne nazie.

Nous n'aborderons, dans les pièces présentées, que les évènements survenus en Europe, en Afrique et dans le Bassin méditerranéen. Nous n'abordons pas la guerre du Pacifique, même si une partie des belligérants étaient engagés dans cet autre volet du conflit mondial qui prit fin avec les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki et la capitulation du Japon le 2 septembre 1945.



Lettre de la poste de campagne allemande (Feldpost) de « l'Afrika Korps » du 8 novembre 1942 (jour du débarquement Allié en Afrique du Nord) pour Coburg (Bavière). Au verso cachet du secteur postal militaire n° 36311 (317ème compagnie administrative qui sera à Tunis quelques jours plus tard). La lettre est ornée d'un cachet représentant le logo de l'Afrika korps. Ces cachets « palmiers » sont des fabrications de fortune par les troupes sur place et n'ont aucun caractère officiel. La « Feldpost » a accepté ces courriers, bien qu'ils indiquassent grossièrement la localisation de l'armée, chose normalement strictement interdite, en raison du prestige de ces troupes et du côté propagande montrant la puissance des armées du Reich (présence en Afrique). Les cachets palmiers sont répertoriés et les plis enregistrés*. La lettre présentée ici est enregistrée sous le n° 32 et porte un cachet palmier type 16**. Au total 72 cachets sont répertoriés dont beaucoup sur plis uniques.

C

^{* -} Register für Tunis-Feldpost.

^{**-} Die Tunispäckenmarke und die Palmenstempel – Neues handbuch der Briefmarkenkunde – Heft 49 – 1978.

PLAN

INTRODUCTION

I –PREMICES DE L'ENTREE EN GUERRE (1936 – 1939) ANSCHLUSS, SUDETES, MEMEL, BOHÊME-MORAVIE, ETAT SLOVAQUE, ALBANIE, PACTE D'ACIER	p. 3
II – CONQUÊTES DU IIIème REICH – EUROPE ALLEMANDE (1939 – 1942) POLOGNE, DANZIG, EUROPE DE L'OUEST, PAYS ET REGIONS INTEGRES AU REICH, EUROPE DE L'EST, TRAITE GERMANO-SOVIETIQUE	p. 12
III – CONQUÊTES ET OCCUPATIONS ITALIENNES (1940 – 1943) YOUGOSLAVIE, FRANCE, GRECE	p. 26
IV – COURRIERS DE FRANCE (1939 – 1945) DRÔLE DE GUERRE, INTERZONES, INTERNATIONAL, OFFICIELS, FORCE ARMEE GOUVERNEMENTALI DEMONETISATION	p. 32
V – CONTRE OFFENSIVE ALLIEE (1941 – 1945) AFRIQUE DU NORD, COLONNE DU TCHAD, CORSE, SICILE, NORMANDIE, PROVENCE, ALLEMAGNE	p. 41
VI – VERS LA LIBERATION FRANCE LIBRE, LONDRES, FFL, FFI, CFLN, BLOCUS DE DJIBOUTI	p. 49
VII – COURRIERS DES MILITAIRES EN CAMPAGNE ET D'OCCUPATION REICH, FINLANDE, ITALIE, ALLIES, FRANCE	p. 58
VIII – COURRIERS DES CAMPS PRISONNIERS EN ALLEMAGNE, PRISONNIERS DES ALLIES, CAMPS CIVILS EN FRANCE, CHANTIERS DE JEUNESSE, STO	p. 66
IX – ARMISTICE ITALIEN ET CONSEQUENCES REPUBLIQUE DE SALO, CAMPIONE	p. 77
X – CHUTE DU REICH POCHES DE L'ATLANTIQUE, FRONT DE L'EST	p. 79

BIBLIOGRAPHIE

- Nombreux articles sur Wikipedia et internet
- Catalogue des oblitérations militaires françaises 1900 1985. B. Sinais Edit : Fostier 1987 -
- www.histoire-et-philatelie.fr
- Articles: Timbroscopie, Timbroloisirs, Timbres Magazine, Echo de la Timbrologie, La Philatélie Française
- Articles: Feuilles Marcophiles
- Catalogues MICHEL: spécialisés Allemagne, spécialisé Autriche, Allemagne: Timbres sur lettres
- Catalogues Yvert & Tellier: France, Europe, Classiques du Monde (1849-1940, 1941-1960)
- Catalogue Maury Dallay France
- Catalogues Dallay: Ex Empire français d'Asie, d'Afrique, Dom-Tom
- Catalogue Sassonne spécialisé Tome 3
- « Le Troisième Reich, des origines à la chute. » W. L. Shirer Edit: Stock 2000 -

I - PREMICES DE L'ENTREE EN GUERRE (1936 – 1939)

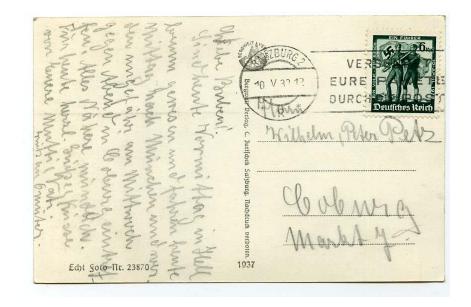
I-I-« ANSCHLUSS »

L' « Anschluss » (rattachement) est l'annexion de l'Autriche par l'Allemagne. Suite au coup d'Etat du parti Nazi autrichien le 11 mars 1938, l'armée allemande pénètre en Autriche le 12 mars et l'annexion pure et simple est proclamée. L'Autriche fait alors partie du Reich en tant que « Marches de l'Est ». Un plébiscite est organisé le 8 avril 1938 qui entérine l'annexion avec 99,75 % de votes favorables.



Carte postale de Bruck a.d. Leitha (Autriche) du 24 mai 1938 pour Le Perreux (75). Affranchissement mixte avec un timbre allemand à 12 Pfg et un timbre autrichien à 3 Gr soit 15 Pfg (parité entre les deux monnaies). Tarif étranger du 1er décembre 1933. L'affranchissement mixte est autorisé jusqu'au 31 octobre 1938 pour réduire les stocks de timbres autrichiens. A partir du 1er novembre seuls les timbres du Reich peuvent affranchir le courrier.

Carte postale de Salzburg du 10 mai 1938 pour Coburg (Bavière). **Affranchissement** avec un timbre à 6 Pfg, tarif intérieur CP du 1er décembre 1933. Ce timbre de propagande dont la légende est « un peuple, un Empire, un Guide / 10 avril 1938 » montre un Allemand et un Autrichien. Il a été émis le 8 avril 1938 deux jours avant le référendum du 10 avril. Il y a eu deux émissions différentes par la taille à Berlin et à Vienne. Le timbre de cette carte est celui de l'émission de Vienne. Le timbre est déjà libellé « Deutsches Reich ».



I - 2 - ACCORDS DE MUNICH / SUDÈTES

Suite à la crise dans les Sudètes, exacerbée par « l'Anschluss » et l'annexion de l'Autriche par Hitler, sur proposition de Mussolini, Hitler organise la Conférence de Munich le 29 septembre 1938 avec la Grande Bretagne, la France et l'Italie pour régler la crise. Les accords sont signés le 30 septembre autorisant le rattachement du territoire tchèque des sudètes au Reich. Les troupes de la Wehrmacht pénètrent en Tchécoslovaquie dès le lendemain des Accords le 1^{er} octobre 1938 et le 21 octobre les Sudètes sont intégrées au Reich. C'est le début du démantèlement de la Tchécoslovaquie. Des timbres tchèques sont surchargés dans plusieurs villes par les membres du parti nazi des Sudètes. En plus des timbres du Reich, les timbres tchèques seront tolérés (seuls ou en affranchissement mixte) jusqu'au 19 octobre 1938 puis seuls les timbres allemands auront cours.



Lettre de Marienbad pour Karlsbad du 8 octobre 1938. Affranchissement mixte philatélique avec un 20 h de Tchécoslovaquie et un 1 Pf du Reich allemand. Dans le cachet de Marienbad, le nom tchèque de Marienbad, «Marianské Làznê », a été limé. Les cachets à date tchèques limés seront utilisés avant d'être remplacés par des cachets à date de la Reichpost. Dès le 20 octobre seuls les timbres allemands pourront être utilisés sur le courrier. Les plis de la période entre le 1er octobre et le 19 octobre 1938 affranchis avec des timbres tchèques surchargés ou non et les affranchissements mixtes sont pratiquement tous des plis philatéliques.



Dès le 2 décembre 1938 la poste émet un timbre de propagande pour les élections dans la Région des Sudètes le 4 décembre 1938. Lettre de Rumburg (Rumburk en tchèque) dans les Sudètes du 12 décembre 1938 pour Hohenstadt dans le Bade – Würtemberg. Affranchissement avec le timbre à 12 Pf pour la lettre au tarif intérieur de 1933. Le timbre comporte comme tous les timbres commémoratifs une surtaxe (ici, 8 Pf). Le cachet à date est limé dans la couronne supérieure pour supprimer le nom tchèque.



Carte postale de Karlsbad (Sudètes) du 22 octobre 1938 pour Chemnitz (Saxe). Affranchissement à 6 Pf au tarif intérieur de la CP du Reich de 1933 avec un timbre courant Hindenburg. Depuis le 18 octobre, seuls les timbres du Reich peuvent être utilisés.

I - 3 - TERRITOIRE DE MEMEL

Le Territoire de Memel résulte du Traité de Versailles en 1920 qui crée ce territoire sous le contrôle de la Conférence des Ambassadeurs et dont l'administration est confiée à la France dès le 3 février 1920. En janvier 1923 la Lituanie envahit le Territoire et l'annexe le 19 janvier 1923. Il devient une région autonome (Klaipeda). Au même titre que les Sudètes en raison d'une forte population germanophone et ancien territoire de la Prusse, Hitler a fait une priorité de cette revendication territoriale. Suite à différentes pressions, propagandes, agitations et élections favorables au parti pro allemand, le 23 mars 1939, la Lituanie cède le Territoire de Memel à l'Allemagne qui l'intègre au Reich. Anglais et Français ne réagiront pas à cette annexion.



Carte imprimée du 20 avril 1939 de Memel (Memelland / Territoire de Memel) pour Wittenberg (Potsdam). Affranchissement de 3 Pfg au tarif imprimé intérieur du 1^{er} décembre 1933. Timbre à surtaxe (ici pour l'aide d'hiver) comme tous les timbres autres que les timbres d'usage courant émis à partir de 1936.

Oblitération par cashet illustré commémoratif de propagande sélébrant l'approprie du Territoire du Memel

Oblitération par cachet illustré commémoratif de propagande célébrant l'annexion du Territoire du Memel utilisée pour le 50ème anniversaire d'Hitler le 20 avril 1939. La couronne porte en bas « Deutsch des Memelland » (Le Terrioire de Memel est allemand) et en son centre: 50ème anniversaire du Führer.

I – 4 - BOHÊME - MORAVIE

Suite aux accords de Munich, Hitler annexe les Sudètes au Reich et la Hongrie s'empare du Sud et de l'Est de la Slovaquie. Le 19 novembre 1938, la Slovaquie se déclare autonome et le 22 novembre est créée une Fédération Tchéco-Slovaque. Le 14 mars 1939 la Slovaquie proclame la République Slovaque Libre. La Wehrmacht envahit la Bohème-Moravie et le 16 mars 1939, un arrêté d'Hitler crée le Protectorat de Bohême-Moravie sous administration du Reich. Les timbres de Tchécoslovaquie continueront d'être employés (jusqu'au 15/12/1939) puis en juillet seront surchargés « Böhmen u. Mähren / Cechy a Morava » enfin dès le mois d'août apparaissent les timbres propres au protectorat qui à partir de 1942 porteront en plus, dans la légende, « Deutsches Reich ».



Lettre commerciale du 7 août 1939 de Prague pour Nice. Affranchissement mixte à 2,50 K (tarif du 1/7/1940) avec quatre timbres tchèques non surchargés et deux timbres du protectorat de Bohême-Moravie.



Carte postale en exprès du 1^{er} février 1944 de Prague pour **Teplitz** dans Sudètes. Affranchissement à 4,60 K avec trois timbres de la série Hitler de juillet 1942. Tarif du 1er octobre 1940 pour le courrier à destination du Reich: 0,60 K port de la carte postale et 4 K pour le service exprès. L'adresse du destinataire est biffée d'une croix rouge pour signifier le service exprès.

I – 5 - RÉPUBLIQUE SLOVAQUE

Dans le cadre de la proclamation d'autonomie de la Slovaquie le 19 novembre 1938 puis de la création d'une Fédération Tchéco-Slovaque, un parlement slovaque est mis en place et se réunit pour la première fois le 18 janvier 1939. A cette occasion un timbre surchargé est émis et aura cours jusqu'au 31 janvier 1939 (14 jours). Le 14 mars 1939 la Slovaquie déclare son indépendance sous le nom de République Slovaque. C'est un Etat clérico-fasciste, satellite du Reich. Dans un premier temps des timbres tchécoslovaques sont surchargés « SLOVENSKY STAT » puis des timbres proprement slovaques sont rapidement émis, libellés « SLOVENSKO ».



Lettre recommandée de Bratislava du 19 janvier 1939 pour Trencin. Affranchissement avec le timbre spécial émis le 18 janvier 1939 pour l'ouverture du parlement slovaque. Timbre Tchécoslovaque surchargé « Otvorania slovenského / snomu / 18.1 / 39 » (Ouverture du parlement slovaque) et les armes de la Slovaquie. La valeur de 10 Kr est surchargée de barres horizontales et une nouvelle valeur de 300 h (3 Kr) est en surcharge. Toute les surcharges sont en rouge.

Ce timbre ne peut être utilisé que jusqu'au 31 janvier 1939 et marque l'autonomie de la Slovaquie à l'intérieur de la Fédération Tchéco-Slovaque. Pli philatélique au tarif de la lettre recommandée.



Lettre de Bratislava du 18 mai 1939 pour Koprivnice (Nesselsdorf en allemand) dans les Sudètes. Affranchissement avec deux timbres à 1 K des premières séries de timbres tchéco-slovaques surchargés « Slovensky Stat = Etat slovaque ». Tarif pour le Reich.

Lettre du 25 février 1943 de Horne Bzince pour Palaiseau (Seine et Oise) en Zone Occupée en France. Première censure slovaque avec bande adhésive « CENZUROVANE » et numéros de censeur au verso. Deuxième censure allemande avec une deuxième bande adhésive muette et bandeau de la commission de censure en rouge mal frappé non identifiable (Munich ou Vienne ?) et cachets de censeurs. Affranchissement à 2,50 Kr (deux timbres au verso à 0,30 et 0,20 Kr). Tarif pour l'étranger. Les timbres du recto représentent A. Hlinka, fondateur Parti Populaire Slovaque Monseigneur J. Tiso chef de l'Etat slovaque.



Suivant l'exemple d'Hitler avec le protectorat de Bohême et Moravie, les troupes de Mussolini envahissent l'Albanie le 7 avril 1939. Le roi d'Albanie, Zog 1^{er}, part en exil et le roi d'Italie, Victor Emanuel III, est couronné roi d'Albanie et le pays devient un protectorat de l'Italie bien qu'officiellement indépendant. Mussolini va se servir de l'Albanie comme base pour attaquer la Grèce en octobre 1940 (ce qui sera un fiasco). Après la chute de Mussolini, Victor Emanuel abdique et le 9 septembre 1943, suite à la signature de l'armistice de l'Italie avec les Alliés, les troupes allemandes envahissent l'Albanie. Une assemblée constituante est réunie en octobre 1943 et l'indépendance de l'Albanie est proclamée. Les mouvements de résistance (notamment communistes) seront très actifs en Albanie jusqu'à la fin de la guerre. L'Italie émet des timbres spécifiques pour l'Albanie, notamment à l'effigie de Victor Emanuel III.



Lettre recommandée du 10 juillet 1942 de Tirana pour Paris. Affranchissement avec des timbres émis par l'Italie pour le protectorat d'Albanie dont un à l'effigie de Victor Emanuel III. La lettre a été ouverte deux fois. La première censure comporte une bande adhésive et les cachets de censure provinciale italienne ainsi qu'un grand cachet circulaire 5 en violet. La bande adhésive de la censure italienne est recouverte par une bande adhésive de censure allemande « Geöffnet » (ouvert) de la commission de censure « d » de Munich ainsi que les cachets de la commission. Petits cachets rouges à numéro de censeurs. Au verso plusieurs cachets de transit et de services de recommandation de Brindisi, Turin et Milan service étranger avant de quitter le territoire italien. Egalement au verso deux mentions manuscrites « Absent avisé » et « instance » et deux cachets de facteurs de Paris. « Instance » a été également porté au recto et 68 pour le bureau.

I - 7 - PACTE D'ACIER / ENTENTE HITLER - MUSSOLINI

De 1934 à 1944, Hitler et Mussolini se sont rencontrés 18 fois. Leurs relations sont complexes entre méfiance et alliance. Celle-ci se traduit par le Pacte d'Acier, pacte militaire offensif scellant l'union des forces de l'Axe, signé le 22 mai 1939 à Berlin. Les deux pays ont émis des timbres représentant les deux dictateurs.



Lettre du 14 mars 1941 de Nürnberg, ville du parti d'Etat. pour Nürnberg. Légende: « Deux peuples et combat ». Timbre à 12 Pf émis le 30 janvier 1941. Tarif du 1^{er} décembre Surtaxe. 1933. comme tous les timbres commémoratifs émis à partir de 1936, de 38 Pf. Insignes des deux dictatures: Aigle et croix gammée et faisceau de licteur.

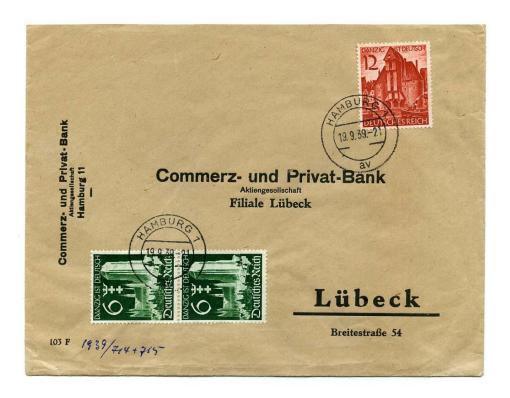
Lettre de Marotta du 3 décembre 1941 pour Fano. **Timbres** avec légende « Deux peuples une guerre **>>** et mêmes insignes que sur le timbre allemand. Affranchissement à 50 c, tarif du 1er iuillet 1940.



II - CONQUÊTES DU REICH – EUROPE ALLEMANDE (1939 – 1942)

II - 1 - POLOGNE - DANZIG

Le 1^{er} septembre 1939, sous prétextes d'incidents de frontière, la Wehrmacht franchit la frontière et attaque la Pologne. Le même jour elle pénètre dans la ville libre de Danzig (à population majoritairement allemande) qui était sous la protection de la SDN depuis 1920 suite au traité de Versailles, et l'annexe au Reich dès le 2 septembre. Le 3 septembre la Grande Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne. Le 17 septembre l'URSS, en conformité avec le Pacte Germano-Soviétique d'août 1939, envahit la Pologne de l'Est. La partie ouest de la Pologne est purement et simplement annexée par l'Allemagne. Dans la zone Est occupée par le Reich, est mis en place le « Generalgouvernement » le 12 octobre 1939.



Lettre commerciale de Hamburg pour Lübeck du 19 septembre 1939. Affranchissement à 24 Pf, tarif intérieur du deuxième échelon de poids du 1^{er} décembre 1933, à l'aide des deux timbres de propagande « Danzig ist Deutsch » (Danzig est allemande) émis le 18 septembre 1939 pour souligner l'annexion de Danzig au territoire allemand. L'entrée en guerre ayant eu lieu le 1^{er} septembre 1939, ces timbres, émis à peine après 15 jours de guerre, montrent que la prise de Danzig était déjà planifiée avant l'entrée en guerre.



Lettre commerciale Danzig de recommandée valeur et déclarée du 19 1940 février pour Würzburg. Utilisation de timbres du Reich et de Danzig surchargés Rpf **Deutsches** Reich ». Tarif de 1933: 12 Pf de port lettre, 40 Pf recommandati on et 10 Pf d'assurance.

Lettre de Zakopane du 25 septembre 1940 pour la Gestapo de Cracovie.

Affranchissement à 24 Gr avec un timbre polonais surchargé à 4 Gr de la 1ère série de 1940 et un timbre du Gouvernement

Général à 20 Gr de la série monuments de 1940. Tarif de 1933 d'Allemagne

(appliqué dans les zones occupées) pour une lettre de plus de 20 g. Oblitération par cachet à date simple de Zakopane.

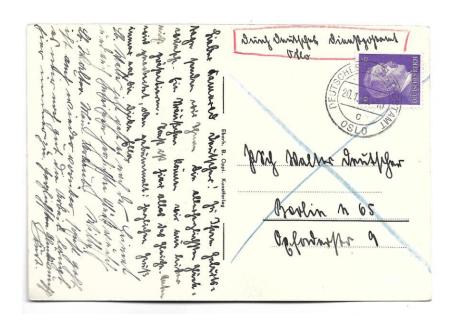


II - 2 - EUROPE DE L'OUEST, PAYS OCCUPÉS

L'offensive allemande vers l'Europe de l'Ouest va se faire en deux temps: le 9 avril 1940 est déclenchée l'opération « Weserübung » avec l'invasion du Danemark et de la Norvège puis le 10 mai 1940, selon le « Fall Gelb » (Cas jaune ou Plan Jaune), attaque des Pays Bas, de la Belgique, du Luxembourg et début de l'offensive en France dans les Ardennes. C'est la « Blitzkrieg » (guerre éclair). Le 9 avril 1940 le Danemark capitule, le 10 mai c'est le tour de la Norvège et du Luxembourg, le 14 mai c'est la reddition des Pays Bas, le 28 mai de la Belgique et le 22 juin 1940 la France signe l'armistice. En moins de trois mois l'Allemagne nazie a mis l'Europe continentale de l'Ouest à sa botte à l'exception de la Grande Bretagne toujours en guerre et des pays neutres (Suède, Suisse, Portugal et Espagne).

II – 2 – 1 - « WESERÜBUNG »: NORVÈGE - DANEMARK

La Norvège représente pour le Reich un objectif stratégique de premier ordre car c'est par là que transite le minerai de fer suédois, primordial pour l'industrie militaire allemande. Les trains venant de Suède arrivent notamment dans le port de Narvik où le minerai est embarqué et envoyé en Allemagne. La Norvège est attaquée le 9 avril 1940, malgré la neutralité déclarée du pays en 1939. Le 13 avril les Alliés (Britanniques, Français et Polonais) débarquent en appui aux troupes norvégiennes. Malgré de réels succès (bataille de Narvik) le 10 juin la Norvège capitule et les Alliés évacuent. Réfugiés en Grande Bretagne, les troupes évacuées et la flotte de guerre et de commerce de la Norvège participent aux combats au côté des Alliés. Les Allemands mettent un commissariat du Reich en place (« Reichkommissariat Norwegen ») qui administre le pays. Des mouvements de résistance sont actifs.



Carte postale du 20 janvier 1943 pour Berlin. Affranchissement à 6 Pf, tarif intérieur d'Allemagne de 1933, avec un timbre courant du Reich. Les tarifs allemands sont appliqués dans les zones occupées. La carte a été remise à la Poste de Service allemande: « Durch Deutsche Dienstpost Oslo » encadré en rouge et adresse biffée d'une croix au crayon bleu. La poste de service est réservée aux fonctionnaires, ressortissants allemands et industries travaillant pour le Reich dans les zones occupées.

Le Danemark, qui doit servir de base pour accéder à la Norvège, est envahi le 9 avril 1940. le Gouvernement capitule au bout de six heures. L'occupant maintient les structures du pays en place et une « coopération réaliste » se met en place, le Reich voulant faire du pays un « Protectorat modèle ». Cependant le Gouvernement danois refuse d'appliquer les lois antisémites du Reich et le travail forcé. L'Islande et les Îles Féroé sont occupées par les britanniques et le Groenland signe un traité avec les américains le 9 avril 1941 et servira de base pour les troupes américaines vers l'Atlantique et l'Europe. Le 29 août 1943, suite à des grèves et des actes de violence, les allemands dissolvent le Gouvernement et instituent la loi martiale. Le Danemark devient alors un territoire occupé.



Lettre de Copenhague du 7 mars 1942 pour Oldenburg (Basse Saxe). Affranchissement à 40 Ö et oblitération flamme. adhésive Bande contrôle et cachet de censure f de **«** Hamburg. Au verso deux cachet rouges de censeurs. Lettre émanant du Bureau allemand de gestion du travail (Die **Deutsche** Arbeitsfront) Danemark.

II – 2 – 2 - PAYS BAS - BELGIQUE

Les Pays Bas et la Belgique se sont déclarés neutres en 1939. Cependant le « Fall Gelb » (Plan Jaune) allemand prévoit leur occupation pour servir de base contre la Grande Bretagne et le 10 mai 1940 les troupes allemandes attaquent les Pays Bas et la Belgique. Le 14 mai 1940 les Pays Bas capitulent. Un « Reichkommissariat » est institué et le pays est administré par les autorités allemandes. Les lois nazies sont appliquées avec déportation des juifs et instauration du travail obligatoire (pour les usines en Allemagne ou pour la construction du mur de l'Atlantique). La Belgique soutenue par les britanniques et les français capitule le 28 mai 1940 (opération « Dynamo » à Dunkerque pour l'évacuation des Alliés). Le gouvernement Belge part en exil en Grande Bretagne et se mettent en place les « Forces Belges Libres » qui combattront avec les Alliés. Le roi Léopold III est prisonnier en Belgique. Le Congo Belge reste fidèle au Gouvernement en exil et apportera un soutien efficace aux combats avec les Alliés. La Belgique passe sous administration militaire allemande. En juillet 1944 est mis en place le commissariat « Reichkommissariat Belgien – Nordfrankreich » (Belgique + départements du Nord et du Pas de Calais). La résistance sera active en Belgique.

Lettre d'Amsterdam du 3 avril 1942 pour Klein Hennersdorf en Silésie (actuel **Jawiszow** en Pologne). Affranchissement à 12 Pf (tarif intérieur de 1933 pour la lettre) avec un timbre courant Hindenburg. La lettre a été traitée par la poste de service allemande l'oblitération mécanique est celle de la poste de service (dd). Lettre émanant d'un fonctionnaire allemand.



II - 3 - PAYS ET RÉGIONS INTÉGRÉS AU REICH

Outre l'Autriche et les Sudètes intégrées au Reich avant la guerre, le Reich a annexé à son territoire des régions qu'il avait perdues lors du Traité de Versailles en 1920 ou nouvellement conquises.

II - 3 - 1 - EUPEN ET MALMÉDY

Les « cantons de l'Est » (Eupen Malmédy et St Vith) sont attribués à la Belgique par le traité de Versailles. D'abord administrés par la Belgique, ils y sont intégrés en 1925. Ils sont de nouveau intégrés au Reich le 18 mai 1940.



Carte postale patriotique souvenir recommandée de Cologne du 18 décembre 1940 pour Türnich (Kerpen en Rhénanie).

Affranchissement à 42 Pf (tarif de la lettre recommandée de 1933). timbres Parmi les figurent les deux timbres de propagande à 6 et 12 Pf émis le 25 juillet 1940 avec la légende « Eupen-Malmedy wieder Deutsch » (Eupen – Malmédy de nouveau allemands).



Lettre de service de l'administration d'Eupen du 3 août 1943 pour le Maire de Düsseldorf. Affranchissement à 12 Pf (tarif intérieur de 1933) avec un timbre courant à l'effigie de Hitler. Le cachet à date d'Eupen porte, au centre sous la date, une croix gammée et 18 mai 1940 (date de l'annexion) et dans la couronne « Retour dans le Grand Empire allemand ».

II – 3 – 2 - ALSACE – MOSELLE

Suite à la guerre de 1870, l'Alsace – Moselle a été intégrée au Reich allemand. Après la guerre de 1914 – 1918 la région redevient française. En 1940 suite à son occupation par la Wehrmacht , l'Alsace avec le Bade devient, le 18 octobre 1940, le «Gau Baden-Elsass » (Région Bade-Alsace) et la Moselle avec la Sarre et le Palatinat devient, le 18 octobre 1940, le «Gau Westmark » (Région des marches de l'Ouest). L'intégration sera complète en août 1942 avec la mise en place de la conscription et l'intégration des soldats dans la Wehrmacht (« Malgré-nous »). Le 15 août en Alsace et le 21 août 1940 en Lorraine, mise en service de timbres allemands surchargés « Elsass » et « Lothringen ». A partir du 15 juillet 1941, utilisation des timbres du Reich. La poste de service allemande (voir p 59) est opérationnelle pour la zone du 29 juin 1940 jusqu'au 2 mai 1941 date de prise en main des deux régions par la Reichpost. Il y a germanisation de tous les noms de ville et suppression des noms français.



Lettre du 30 juin 1941 de Betschdorf pour la France.

Affranchissement à 25 Ρf (tarif lettre étranger 1933) de avec trois timbres surchargés « Elsass ». Oblitération Berschdorf « Unterels. » (Basse Alsace). Au verso bande adhésive et cachets de censure « e » de Frankfurt et cachets de censeurs. L'entreprise germanisé sa raison sociale.

Lettre du 18 janvier 1944 de Strasbourg pour Metz. Affranchissement à 12 Pf (tarif intérieur de 1933) avec un timbre courant du Reich. Germanisa tion complète des services de l'administr ation (Entête).





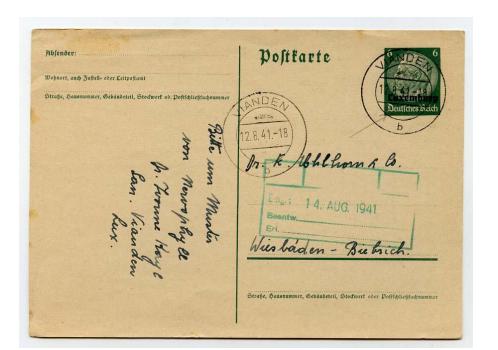
Lettre du 19 juin 1941 de Saargemünd (Sarreguemines) pour Paray-le –Monial (71). Affranchissement à 25 Pf (tarif lettre étranger de 1933) avec trois timbres surchargés « Lothringen » (Lorraine). Oblitération de « Saargemünd h ». Au verso bande adhésive et cachets de censure « e » de Frankfurt et cachets de censeurs. L'entreprise a germanisé sa raison sociale.



Lettre de Forbach du 2 avril 1944 pour Metz. Affranchissement à 12 Pf (tarif intérieur de 1933) avec un timbre à surtaxe émis le 26 juin 1943. Cachet à date illustré de Forbach (Westm) (Marches de l'Ouest) et légende « avec les ruines du château et la collection d'armes ». Exemple de germanisation: l'Avenue Foch est rebaptisée Rue Hermann Goering!!

II-3-3-LUXEMBOURG

Comme ses voisins le Luxembourg est envahi le 10 mai 1940 et le 11 mai la famille Grand Ducale et le Gouvernement partent en exil en Grande Bretagne. D'abord sous administration militaire (protectorat), il passe sous administration allemande le 2 août 1940, annexion au Reich de facto sinon de jure. La poste de service est opérationnelle du 20 août 1940 au 31 octobre 1941 puis la Reichpost prend tout le courrier en charge. Utilisation de timbres surchargés « Luxemburg » à partir du 1^{er} octobre 1940, valables jusqu'au 1er janvier 1942 puis seuls les timbres du Reich sont utilisables. Le français est interdit.



Entier postal allemand du 12 août 1941 de Vianden pour Wiesbaden (Hesse). Tarif carte postale intérieur de 1933. Le timbre figuré surchargé « Luxemburg ». Cachet à date de Vianden et cachet administratif de réception l'entreprise, en vert, du 14 août 1941.

Lettre de Luxemburg du 14 juillet 1943 pour l'Allemagne ou un territoire occupé fenêtre). (enveloppe Affranchissement à 12 Pf (tarif lettre de 1933 dans le régime intérieur) avec un timbre courant du Reich. Oblitération « Luxemburg A ». La raison sociale de l'entreprise est libellée en allemand.



Le 6 octobre 1939 la partie ouest de la Pologne est annexée au Reich. Lettre de Posen (Poznan), en Pologne annexée, du 26 janvier 1942 pour la région de Kiel. Affranchissement à 6 Pf (tarif CP intérieur de 1933) avec un timbre courant. Cachet de contrôle de la censure locale de Posen.



II – 4 - PACTE GERMANO – SOVIÉTIQUE / ENTRÉE EN GUERRE DE L'URSS

Le 23 août 1939, les ministres des Affaires Etrangères allemand, J. Von Ribbentrop, et soviétique, J. Molotov, signent le « Traité de non-agression entre l'Allemagne et l'Union soviétique » ou « Pacte Germano-Soviétique ». Le pacte comporte un protocole secret pour le partage de la Pologne, la Finlande, les Pays Baltes et la Bessarabie. Conformément au protocole l'URSS envahit l'Est et le Sud-est de la Pologne dès le 17 septembre 1939 sans déclaration de guerre. Les territoires occupés seront intégrés à l'URSS et notamment à la RSS d'Ukraine.



Lettre postée le 23 septembre 1939 pendant le 10ème Anniversaire du Salon de Volynie qui se déroulait au moment de l'invasion soviétique. La lettre est adressée à Stanislaw (Stanislawow).

Affranchissement mixte avec Kopecks en timbres soviétiques et un timbre polonais à 10 Gr. Oblitération avec le cachet à date polonais illustré du Salon. Tarif polonais intercités. Pli probablement philatélique. La région sera intégrée à la RSS d'Ukraine. Officiellement régime intérieur affranchissements mixtes sont possibles jusqu'au 21 décembre 1939.

II - 4 - 5 - CAS DES ÎLES ANGLO-NORMANDES

Les Îles Anglo-Normandes ne font pas partie à proprement parler du Royaume Uni car baillages dépendances de la couronne (Jersey et Guernesey) mais font cependant partie du territoire britannique. Le 15 juin 1940 le Gouvernement britannique a jugé les îles d'un faible intérêt stratégique et a décidé leur démilitarisation et leur évacuation. La Wehrmacht occupe les îles dès le 30 juin 1940 sans combattre. Ce sera le seul territoire britannique occupé par l'Allemagne. L'administration est assurée par les autorités allemandes sous lesquelles seront mis en circulation une monnaie propre à Jersey et une émission de timbres pour le courrier intérieur. La Feldpost assumera le service postal vers la France occupée avec utilisation de timbres du Reich. Les Alliés n'essaieront pas de reconquérir les îles qui ne seront libérées que le 9 mai 1945 après la reddition de l'Allemagne.



Lettre de Guernesey du 12 mars 1942 pour Guernesey redirigée vers une nouvelle adresse à St Samson. Affranchissement à 2½ d, tarif de la lettre simple. Timbres à ½ p émis le 7 avril 1941 et paire à 1 d émis le 12 février 1941. Ces timbres ne sont valables que pour le service insulaire. Ils seront utilisables jusqu'au 13 avril 1946.

Lettre de Jersey pour St Saviours du 12 juin 1943. Affranchissement à 2½ d avec un timbre à 2 d émis le 8 juin 1943 et un timbre à ½ d émis le 6 juin 1943.

C'est la deuxième série émise pour Jersey, la première étant identique à celle de Guernesey. Ces timbres sont utilisables jusqu'au 13 avril 1946.



II - 4 - 1 - PAYS BALTES - OPÉRATION « BARBAROSSA »

Suite au Pacte de non-agression germano-soviétique du 23 août 1939 (clause secrète définissant les zones d'influence de chacun) et de l'entrée en guerre de l'Allemagne en Pologne le 1er septembre 1939, l'URSS rentre en guerre le 17 septembre 1939 dans le sud-est de la Pologne. Le 18 octobre 1939 l'Estonie est occupée, puis le 29 octobre c'est le tour de la Lettonie et le 3 novembre de la Lituanie. Le 21 juillet 1940 la Lettonie et la Lituanie deviennent des Républiques Socialistes Soviétiques (RSS) à l'intérieur de l'URSS. Le 5 août 1940 l'Estonie devient également une RSS. Quelques timbres propres seront émis mais les timbres russes sans surcharge sont utilisés. Le 21 juin 1941, sans déclaration de guerre, l'Allemagne attaque l'URSS (Opération « Barbarossa ») et dans les semaines qui suivent envahit les Pays Baltes, la Biélorussie et l'Ukraine (voir p 59). Le 17 juillet 1941 un décret d'Hitler crée le « Reichskommissariat Ostland » regroupant les trois Pays Baltes plus la Biélorussie le 9 septembre. Des timbres provisoires russes surchargés seront utilisés ainsi que des timbres non surchargés du Reich. Dès le 4 novembre 1941 les timbres du Reich surchargés « Ostland » sont émis. L'Estonie disposera du 22 septembre 1941 au 31 mars 1942 de timbres propres « Estland – Eesti » puis uniquement des timbres du Reich surchargés Ostland.



Lettre de Valmiera (Lettonie) du 18 avril 1941 pour Valmiera. Affranchissement à 15 Kp (tarif local d'URSS du 1^{er} septembre 1940) avec un affranchissement mixte: timbre à 5 Kp d'URSS de la série de timbres courants émise entre 1937 et 1940 et un timbre à 10 Sant = 10 Kp de la nouvelle RSS de Lettonie émis le 5 août 1940. Ces timbres n'auront plus cours à partir de fin juin 1941 suite à l'attaque de l'URSS par l'Allemagne. Le cachet à date du type de ceux utilisés par l'URSS porte outre le nom du bureau de Valmiera, dans la couronne inférieure, « LATV. RSS ». Il s'agît d'une lettre du Bureau Forestier de Valmiera pour la Compagnie d'Electricité des régions de Vidzeme – Zemgale.



Lettre commerciale de Valmiera (Lettonie) du 20 septembre 1941 pour Valmiera. Affranchissement à 15 K (tarif local russe du 1^{er} février 1940) avec deux timbres provisoires d'URSS surchargés « LATVIJA / 1941. / 1. / VII » par l'occupant allemand. Le 1^{er} juillet 1941 de la surcharge est la date de la prise de la capitale Riga par le Reich.



Carte postale de Noël de Tallin du 25 décembre 1941 pour Tahkuranna (Estonie) sur le Golfe de Riga. Affranchissement avec un timbre à 30 K avec surtaxe à 30 K de la série émise le 22 septembre 1941 valable jusqu'au 31 mars 1942.

II – 4 – 2 - ETAT INDÉPENDANT DE CROATIE

Suite au démembrement de la Yougoslavie suite à l'invasion germano-italienne du 6 avril 1941, le 10 avril 1941 est proclamé l'Etat Indépendant de Croatie, Etat satellite de l'Allemagne. Le parti « Oustachi » installe une dictature et met en oeuvre les principes du régime nazi: persécution des juifs, tsiganes, opposants et résistants et il y ajoute les serbes. 80 camps de concentration et de la mort seront ouverts par le régime. Dès 1944 de violents combats ont lieu entre oustachis et partisans jusqu'à la capitulation en mai 1945.

Entier postal à 1 K de Zagreb du 20 novembre Slavonski 1941 pour **Oblitération** Brod. mécanique. Le courrier insuffisamment affranchi a été taxé à 1 K à Slavonski Brod avec une bande de 4 timbres à 0,25 D de Yougoslavie surchargés des armes croates et avec cachet rond au tampon « PORTO » pour servir de timbres taxes. Ces timbres taxes provisoires ainsi surchargés ne sont pas répertoriés.



II - 4 - 3 - SERBIE

Le 29 août 1941 un Gouvernement de Salut National est installé sous administration militaire du Reich. La Serbie devient un Etat fantoche collaborationniste à la botte du Reich. Les politiques nazies y seront appliquées. La Serbie utilisera à la fois des timbres yougoslaves surchargés « Serbien » et des timbres serbes propres.



Lettre du 22 octobre 1942 de Kragujevac pour Krainburg (Kranj) en Haute Carniole (actuelle Slovénie) alors annexée par le Reich.

Affranchissement à 4 D avec un timbre de la série de janvier 1942. Bande adhésive et marque de censure de la commission de Vienne. Numéros de censeurs.

III - CONQUÊTES ET OCCUPATIONS ITALIENNES (1940 – 1943)

III - 1 - YOUGOSLAVIE

Le 6 avril 1941, l'Allemagne avec ses alliés italiens et hongrois lance les opérations contre le Royaume de Yougoslavie qui capitule le 17 avril. Le résultat est le démentèlement de la Yougoslavie en plusieurs entités: territoires occupés ou annexés par l'Italie (Province de Ljubljana, Côte Dalmate, Monténégro), territoires occupés par l'Allemagne (Slovénie) ou Etats dépendants de l'Allemagne (Serbie, République Croate), par la Hongrie (Slovénie et Serbie pro parte) et territoires occupés ou annexés par la Bulgarie (Macédoine).

IIL – 1 – 1 - SLOVÉNIE / LJUBLJANA

Le 11 avril 1941, les italiens occupent Ljubljana. Le 17 avril est mis en place un Commissariat Civil du Territoire Slovène Occupé puis, le 3 mai 1941, la Province de Ljubljana est intégrée au territoire italien et une italianisation commence. Suite à la chute de Mussolini et à la signature de l'armistice avec les Alliés le 8 septembre 1943, l'Allemagne occupe la Province de Ljubljana qui devient alors la Province de Laibach intégrée au système allemand du littoral dalmate administré par le Reich. Successivement seront utilisés des timbres yougoslaves surchargés, des timbres d'Italie, des timbres d'Italie surchargés Laibach.



Carte postale de Lubiana du 10 mai 1941 pour Naples. Carte avec affranchissement avec un timbre de l'émission surchargée du 5 mai 1941 sur timbre yougoslave à 1 d. Oblitération avec une flamme de publicité pour la poste. La surcharge est « R. Commissariato / Civile / Territori Sloveni / occupati / LUBIANA » (Commissariat Royal / civil / Territoire slovène / occupé / Ljubljana) . Les timbres surchargés ont eu une utilisation relativement courte car rapidement seuls les timbres du royaume d'Italie sont utilisés.



Lettre de Ljubljana du 28 août 1943 pour l'étranger pour une destination non identifiable.

Affranchissement à 1,25 L (tarif lettre étranger). La lettre a subi une censure italienne (bande adhésive au verso et cachet de censure pour les courrier pour l'étranger et grand cachet « 1 » au recto). Puis bande de censure allemande et marque de la commission de censure « d » de Munich. **Plusieurs** cachets à numéros de censeurs.

Mandat postal 105,45 L de Ljubljana du 22 janvier 1944 (date de dépôt) pour Ljubljana. Au verso timbres taxes italiens de 30 surchargés Aigle et « PROVINZ / LAIBACH » d'occupation allemande, cachet date à de Lubljana du 25 janvier 1944 et cachet linéaire du 26 janvier 1944. Les cachets à date sont bilingues « LUBIANA / LJUBLJANA » (italien / slovène).



III – 1 – 2 - MONTÉNÉGRO

Le 17 avril 1941, l'Italie envahit le Monténégro, et essaie d'en faire un royaume autonome. Devant les difficultés, elle décide le 17 juillet 1941 d'en faire un Gouvernorat militaire de l'Italie. La partie albanophone est rattachée à l'Albanie déjà sous la coupe de l'Italie. Après la capitulation du Royaume d'Italie en septembre 1943, l'Allemagne occupe le Monténégro avec une administration militaire jusqu'en décembre 1944. Les partisans communistes prennent alors le pouvoir. Des timbres yougoslaves sont utilisés et à partir de juin 1941 des timbres italiens sont surchargés « ЦРНА ГОРА » (Monténégro = Montagne Noire). En 1943 des timbres propres au Monténégro sont émis.



Carte postale de Cetinje (capitale du pays jusqu'en 1946) du 2 novembre 1941 pour Bologne. Affranchissement avec un timbre italien surchargé «ЦРНА ГОРА » en rouge à 30 c. Oblitération avec un cachet à date bilingue de Cetinje. Marque linéaire de censure « Verificato per censura ».

Lettre par avion du 5 juillet 1943 pour Florence, postée au PM n° 14. Le PM n°14 est le 19^{ème} militaire du bureau Régiment d'Artillerie basé à Podgorica (actuelle capitale du Monténégro). Affranchissement avec un timbre à 50 c (tarif intérieur italien) et un timbre de Poste aérienne à 50 c pour la surtaxe par avion surchargé PM. surcharge PM des appliquée sur timbres destinés à être utilisés dans les bureaux militaires n'impliquant pas une franchise. Timbres vendus dans les zones d'occupation (Yougoslavie, Albanie, Monténégro et Grèce).



III – 2 - OCCUPATION ITALIENNE EN FRANCE / ANNEXION DE MENTON

Suite aux accords entre l'Allemagne et l'Italie (« Pacte d'Acier » le 22 mai 1939) et à l'offensive allemande du 10 mai 1940 mettant fin à la « drôle de guerre » en France, l'Italie déclare la guerre à la France le 10 juin 1940. La « bataille des Alpes » prend fin le 24 juin 1939 avec la signature de l'armistice entre la France et l'Italie (« Armistice de la villa Tacisa »). L'Italie occupe Menton et un certain nombre de places fortes dans les zones frontalières dans les Alpes françaises. Seule la ville de Menton sera « annexée » au territoire italien et subira une « italianisation » intense. La totalité des administrations passent sous l'autorité italienne, y compris la Poste avec utilisation de timbres et tarifs italiens (les lettres pour la France seront affranchies au tarif étranger). A partir de l'occupation de la Zone Libre par les troupes allemandes en novembre 1942, suite au débarquement allié en Afrique du Nord, l'occupation italienne s'étend jusqu'au Rhône et en Corse. L'occupation prendra fin avec la chute de Mussolini et la signature de l'armistice avec les Alliés (« Armistice de Cassibile ») signée le 3 et rendue publique le 8 septembre 1943 et le ralliement du royaume d'Italie aux forces Alliées. Menton retrouve son appartenance à la France dès le 9 septembre 1943, mais le même jour commence l'occupation allemande.



Carte postale de Menton du 8 avril 1942 pour Coni (Cuneo en italien) dans le Piémont. Affranchissement à 30 c avec un timbre à 10 c et un à 20 c de la série impériale, tarif de la carte postale au régime intérieur italien du 12 janvier 1939.

Oblitération par le cachet à date italien de la poste de Menton « MENTONE / ARRIVI e PARTENZE »;

III - 3 - OCCUPATION DE LA GRÈCE PAR LE REICH, L'ITALIE ET LA BULGARIE

Dès le 28 octobre 1940, l'Italie attaque la Grèce depuis l'Albanie. L'armée grecque repousse cette offensive. Une deuxième tentative a lieu en mars 1941 qui échoue. L'Allemagne décide alors de soutenir l'Italie et envahit la Grèce à partir du 6 avril 1941 depuis le territoire de son allié Bulgare. Le 21 avril la Grèce capitule. La Grèce est alors divisée en trois zones d'occupation: la Bulgarie, bien que n'ayant pas participé aux combats, annexe la Thrace orientale, le reste se trouvant sous double occupation allemande et bulgare. L'Allemagne occupe la Macédoine, l'Est de la Crète, la frontière turque, les lles Nord Egéennes et partage l'occupation d'Athènes avec les Italiens. L'Italie occupe le reste de la Grèce (Epire, Thessalie, Béotie, Péloponnèse, Cyclades et les îles Ioniennes). La zone d'occupation italienne passera sous contrôle allemand en octobre 1943 suite à l'armistice signée par l'Italie avec les Alliés. Le 17 octobre 1944 les Allemands évacuent Athènes et le 17 octobre les troupes britanniques débarquent. Les troupes d'occupation vont se heurter à des organisations résistantes très actives surtout dans la zone italienne.



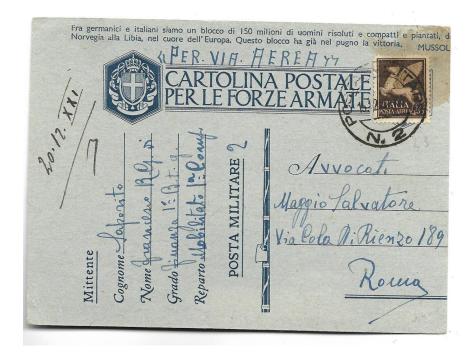
Lettre du 29 mars 1944 en franchise de la « Feldpost » (Poste Militaire de Campagne de l'Armée allemande) pour Rinteln / Weser en Basse Saxe. Cachet à date muet de la Feldpost. Cachet du bureau militaire n° 12658 C. Ce bureau de campagne est celui de la 4ème Compagnie de « Panzergrenadier » du 7ème Régiment (4ème Division SS). Ces troupes d'élite sont engagées, en Grèce, pour lutter plus spécialement contre la résistance. La mention manuscrite « SS Feldpost » est peu courante sur les courriers.

En récompense pour avoir accueilli l'armée allemande sur son territoire, la Bulgarie est autorisée a occuper la Thrace orientale, territoire qu'elle avait perdu lors des guerres des Balkans. Elle décide une annexion du territoire avec mise en place d'une bulgarisation intense (langue, écriture, administration, monnaie) et expulsion des opposants et des musulmans (vers la Turquie).



Entier postal bulgare du 1er novembre 1943 avec visuel de timbre à un « ЛЕВБ » (Lev) au tarif intérieur de la carte postale en cours en Bulgarie, pour Sofia. Cachet à date bilingue du port de « KABAJA / KAVALA » (Cavalle en Grèce). Cachet circulaire de censure avec numéro 3.

Carte postale de franchise militaire italienne écrite le 10 décembre 1942 pour Rome. La carte étant envoyée par avion. surtaxe aérienne acquittée avec un timbre de Poste Aérienne à 50 c. Oblitération par le cachet à date du bureau de la Poste Militaire n° 2 qui est celui 33ème de la **Division** d'Infanterie « Acqui basée dans les Îles Ioniennes à Corfou Céphalonie pour la défense côtière. Après l'armistice du 8 septembre 1943 entre l'Italie et les Alliés, la Division « Acqui » engage combat contre troupes allemandes (1ère Division de Montagne) qui ont rapidement le dessus...



A ce moment là, a lieu le « Massacre » de Céphalonie (21 – 26 septembre 1943): les troupes allemandes exécutent en masse les hommes survivants de la Division « Acqui ». Ce massacre ne sera jamais jugé comme crime de guerre.

IV - LES ÉCHANGES DE COURRIER EN FRANCE (1939 – 1945)

La Grande Bretagne et la France déclarent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939 suite à l'invasion de la Pologne par l'Allemagne le 1^{er} septembre. A part une offensive dans la Sarre, les belligérants restent sur leurs positions (ligne Maginot et ligne Siegfried) sans combattre: c'est la « drôle de guerre ». Le 10 mai 1940, l'Allemagne lance la « Blitzkrieg » (guerre éclair) et attaque les Pays Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. Le 10 juin l'Italie rentre en guerre. Le 14 juin les Allemands occupent Paris. L'armistice est signée le 22 juin avec l'Allemagne et le 24 juin avec l'Italie. La France est alors divisée en deux zones: la zone Nord et Ouest est occupée par l'Allemagne, la zone Sud reste libre (Zone Occupée et Zone Libre). Dès le 1^{er} août 1941, l'Allemagne interdit toute correspondance entre les deux zones (sauf le courrier officiel).

IV - 1 - « DRÔLE DE GUERRE »

Les soldats sur le front, reçoivent des cartes postales en franchise militaire, officielles ou privées, qui sont prises en charge par la Poste aux Armées. Les autres courriers circulent normalement dans le reste du territoire. A partir de la signature de l'armistice, l'armée française est démobilisée et désarmée et ramenée à 100 000 hommes pour le maintien de l'ordre.

13 atobre 1939 FRANCHISE CARTE POSTA PRIOR	
Nom	M. Jean toulie Studiant 101 ru des ascs à Saint Cypring Loulouse - Département Haute farorme

Carte de franchise militaire officielle du 21 octobre 1939 pour Toulouse d'un aérostier de la 290 ème Compagnie, Secteur Postal 800 ,sur le front . La carte porte la mention de franchise et doit circuler en priorité.

IV - 2 - COURRIERS INTER ZONES

Dès le 1^{er} août 1940 l'autorité allemande interdit, sauf pour les courriers officiels, les échanges postaux entre la zone occupée et la zone libre. Le 26 septembre des cartes « familiales », vendues 90 c, sont autorisées. Ces cartes réservées à la correspondance familiale, dont le verso est pré-imprimé, ne permettent pas de texte libre (sauf deux lignes) et sont strictement contrôlées. Ces cartes sont valable pour la France et son empire colonial resté sous l'autorité du Gouvernement de Vichy. Le 12 mai 1941 une nouvelle carte est émise permettant l'écriture libre sur 7 lignes et est seule autorisée à partir du 20 mai. Le 17 octobre 1941 est émis un entier postal pré affranchi avec une effigie de Pétain à 80 c. Cette carte postale libre est la seule admise pour la correspondance inter zone. Lors de l'occupation de la zone libre par les troupes allemandes suite au débarquement Allié en Afrique du Nord, la censure est maintenue entre les deux zones. Le 1^{er} mars 1943, la libre circulation du courrier est rétablie.



Carte familiale inter zone mise en circulation à partir du 26 sept. 1940 (1er type). Au recto une figurine imprimée type Iris sans valeur faciale ni inscription. La valeur de la carte est imprimée sur la carte (0,90 f: port 80 c, carte c, tarif décembre 1939). Carte de Dakar du 31 déc. 1940 pour Troyes. Au verso petit cachet de censeur. Carte avant normalement circulé. Les cartes interzones sont valables pour les colonies restées fidèles à Vichy.

Carte familiale inter zone mise en circulation à partir du 26 sept. 1940 (1er type). Carte de Paris du 17 mars 1941 pour Labruguière (81). linéaire Griffe « INADMIS » et cachet retour à l'envoyeur. Au verso, en rouge, quatre non respects des mentions prévues soulignées entourées au crayon rouge par le censeur. La carte est non oblitérée au recto et donc a été censurée avant de rentrer dans le circuit postal.





Carte familiale du premier type de Ganges (34) du 24 mai 1941 pour Jarnac (16) acceptée car nouvelle version est en circulation depuis le 20 mai 1941 (type 2) avec interdiction d'utiliser le type 1. Mention manuscrite au crayon bleu (« formule inadmise depuis le 20 mai »). La nouvelle formule comporte au verso sept lignes pour un texte libre.

Le 17 octobre 1941 est mise en circulation une carte postale entier normale sur papier glacé pour empêcher l'utilisation d'encre sympathique avec une figurine imprimée à l'effigie du Maréchal à 80 c, tarif de la carte postale du 1^{er} décembre 1939. Cette carte remplace les cartes familiales interzones. Ce tarif reste valable jusqu'au 5 janvier 1942. Ces cartes postales sont utilisées en France et dans l'empire colonial resté sous la coupe du régime de Vichy.



Carte postale entier mise en circulation à partir du 17 octobre 1941. Carte de Lunel (zone libre) du 29 décembre 1941 pour Libourne (33) en zone occupée. Figurine à l'effigie du Maréchal Pétain à 80 c, tarif du 1^{er} décembre 1939 au 5 janvier 1942 (une nouvelle carte sera éditée au nouveau tarif à 1,20 f).

Le 1^{er} août 1940, l'autorité allemande interdit tout échange de courrier entre la zone occupée et la zone libre jusqu'au 25 septembre 1940 où seules les cartes familiales inter zones seront autorisées. Les lettres seront interdites jusqu'à l'occupation de la zone libre par les troupes allemandes en novembre 1942.



Lettre de Paris du 5 août 1940 pour Bezouce (30) en zone libre. La lettre n'est pas acceptée et est frappée d'une griffe « INADMIS » de fabrication locale du bureau de la rue la Boétie, Paris 8ème, et d'un cachet linéaire « Retour à l'envoyeur / VIII – A ». Affranchissement à 1 f avec des timbres au type Mercure au tarif du 1er décembre 1939. Jusqu'en septembre 1940, aucun courrier ne peut être échangé entre les deux zones.



Lettre de Montpellier (zone libre) du 24 juin 1941 pour Libourne (33) en zone occupée. Lettre affranchie par machine à affranchir à 1,30 f, tarif pour le deuxième échelon de poids du 1er décembre 1940. La lettre a recu une griffe linéaire sur trois lignes « INADMIS / ZONE OCCUPEE / RETOUR à **L'ENVOYEUR** ». Montpellier, dans l'adresse, a été entouré au crayon et l'adresse du destinataire biffée pour la réexpédition. La lettre a donc été arrêtée lors du passage au contrôle du courrier entre les deux zones.

IV – 3 - COURRIERS INTERNATIONAUX

Suite à l'occupation du nord de la France, à la signature de l'armistice et à la partition du territoires en deux zones, les liaisons aériennes sont suspendues. Puis, à partir de Marseille, des liaisons aériennes seront possibles avec les colonies sous l'autorité de Vichy et une liaison sera possible par Lisbonne via Madrid.



Lettre du 30 sept. 1940 Burlington (USA) pour Paris. La lettre а été d'une frappée griffe en français 3 lignes sur Retour l'envoyeur/relatio postales ns interrompues apposée à Marseille, ainsi qu'une griffe portant la même mention en anglais.

La lettre est restée en instance à New York jusqu'au 18 sept. 1941 (cachet au verso).

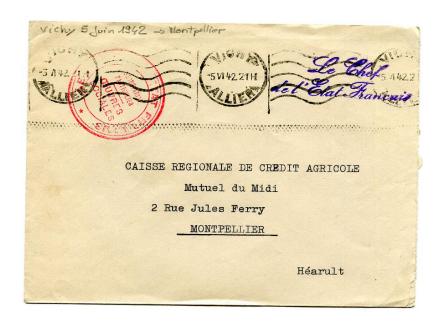
Lettre de Paris du 23 juillet 1940 pour Manchester (USA) par avion. La lettre porte les marques encadrées « Non admis » et « retour : à l'envoveur Outre ». mention manuscrite « par avion » au crayon bleu, elle porte la mention Lisbonne ». Elle est affranchie à 12,50 f au tarif du 1er décembre 1939 (2,50 f de port et 10 f de surtaxe aérienne). Les liaisons directes étant interrompues avec les USA, elle aurait du transiter par Marseille pour prendre la voie de Lisbonne. Cependant aucun courrier ne passant en zone libre, la lettre ne pouvait pas être admise.





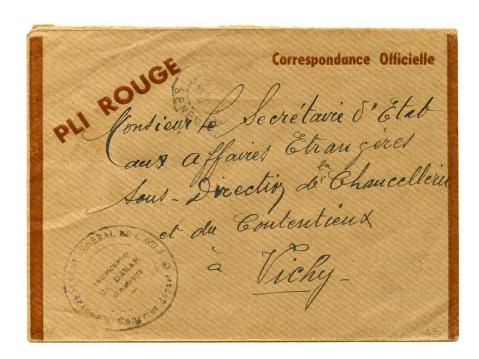
Lettre du 23 avril 1941 de Canton (Chine) pour Grèsy sur Isère (73) en zone libre. Les liaisons entre l'Extrême Orient étant interrompues, la lettre doit emprunter depuis Hong Kong la voie américaine trans-Pacifique et trans-Atlantique. L'expéditeur a spécifié « By Pan American Airways service / via U.S.A. and via Trans Atalntic ». Elle porte la griffe linéaire encadrée « PAR AVION / de HONG KONG à Lisboa ». Affranchie en timbres chinois oblitérés du cachet chinois de Canton, elle a été acheminée à Hong Kong ou elle a reçu le cachet circulaire de transit aérien « AIR – TRANSIT / 5 »,. Elle est passée par le contrôle de censure qui a ouvert et refermé la lettre avec une bande adhésive qui a reçu le cachet de la censure britannique. Au verso, cachet de départ de Canton et cachet d'arrivée le 20 mai 1941 de Grèsy sur Isère. Le trajet jusqu'à Lisbonne par la PanAm est le suivant: Hong Kong, Manille, Guam, Midway, Hawaï, San Francisco, New York, Açores, Lisbonne. A partir de Lisbonne par train: Lisbonne, Madrid, Cerbère, Perpignan.

IV - 4 - COURRIERS OFFICIELS



Lettre du 5 juin 1942 de Vichy pour Montpellier. Lettre émanant du Secrétariat Particulier du Chef de l'Etat, bureau des œuvres sociales (cachet officiel en rouge au recto et au verso). Griffe en bleu « Le Chef de l'Etat Français » spécifique de la franchise du Chef de l'Etat.

Le Dr. Ménétrel est le secrétaire particulier du Maréchal Pétain et son médecin personnel. Les dignitaires de l'Etat et les hauts responsables ont la possibilité, dès septembre 1939, d'avoir recours à un traitement spécial du courrier officiel. Les envois se font dans une enveloppe particulière appelée « PLI ROUGE ». Ces plis spéciaux en franchise ne sont pas soumis au contrôle postal et ont un acheminement prioritaire. Ce dispositif permet de garder la confidentialité de leur contenu. Ce dispositif avait déjà été utilisé lors du premier conflit mondial.



« PLI ROUGE », « Correspondance Officielle » de Dakar le 27 mai 1942 pour Vichy. Il émane du Gouvernement Général de l'AOF, Circonscription de Dakar Dépendances (cachet circulaire au recto et au verso). A cette date Pierre François Boisson est Haut Commissaire de l'Afrique Française et Gouverneur Général de l'AOF. Le Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères est Paul Baudoin.

IV – 5 - FORCE ARMÉE GOUVERNEMENTALE OU 1^{ER} RÉGIMENT DE FRANCE

Suite à l'armistice du 22 juin 1940, le reste de l'Armée Française est démobilisé. L'autorité d'occupation autorise l'Etat Français de Vichy a maintenir une Armée d'Armistice (ou Armée de Vichy) limitée à 120 000 hommes maximum sur le territoire métropolitain, 220 000 hommes dans l'Empire colonial, une marine de guerre de 60 000 marins et une force aérienne de 80 000 aviateurs. Suite au débarquement Allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942 et à l'occupation de la Zone Libre par l'armée allemande, cette Armée est dissoute et la majorité des troupes de l'Empire rejoignent les Forces de la France Libre. Il n'existe plus d'armée dans l'Etat français. Après un an de négociations, le Haut Commandement allemand accepte la création en juillet 1943 d'une « Force Armée Gouvernementale » qui prend le nom de « 1er Régiment de France ». Elle est constituée d'un régiment de 2760 hommes basés à Le Blanc (Etat Major) dans l'Indre, St Amand Montrond et Dun sur Auron dans le Cher. Créée officiellement le 28 juillet 1943, elle ne sera opérationnelle que fin 1943. Son rôle est limité à la lutte contre « l'ennemi intérieur » (Résistance). Dès le 22 août 1944, les unités de cette « armée » rejoignent la résistance et les Forces Françaises Libres.



Lettre dans enveloppe à entête de la « FORCE ARMEE GOUVERNEMENTALE » du 8 juillet 1944 de Le Blanc (Indre) pour Marseille. La lettre émane du Médecin Principal, Médecin Chef du « 1^{er} Régiment de France » (Etat Major).

Affranchissement avec un timbre Pétain de Bersier à 1,50 f (tarif du 5 janvier 1942) avec bande publicitaire (10.000.000 / de bons / de vivres) issu du seul carnet avec publicité (Secours National) émis durant la guerre en 1942 - 1943.



IV - 6 - DÉMONÉTISATION

Un Décret du Gouvernement Provisoire à Alger du 7 août 1944 (arrêté du 26 septembre 1944), déclare la démonétisation des timbres à l'effigie du Maréchal Pétain à partir du 1^{er} novembre 1944. Non seulement ces timbres perdent leur valeur d'affranchissement, mais ils sont interdits d'utilisation sur le courrier qui sera refusé et renvoyé à l'expéditeur ou envoyé aux Rebuts pour être détruit. Ce décret s'applique également aux timbres à l'effigie de Pétain surchargés de la Libération (note du 3 octobre 1944).



Lettre de Guise (Aisne) du 1^{er} novembre 1944 pour Versailles. C'est le 1er jour de la démonétisation et de l'interdiction timbre. Le timbre est entouré au crayon, un cachet linéaire « NON ADMIS » est frappé au recto ainsi que la marque linéaire sur deux lignes « RETOUR / A L'ENVOYEUR ». Tarif du 5 janvier 1942.

Lettre de Villefranche sur Saône du 7 novembre 1944 Guéreims pour (Ain). Affranchissement à 1,50 f dont un Pétain de Bersier à 1 f. Timbres avec la surcharge de la Libération (R. F.) de Lyon utilisée dans toute la région lyonnaise. La lettre recoit un cachet linéaire « INADMIS » et le cachet de retour à l'envoyeur avec le numéro de Villefranche (4245). Tarif du 5 janvier Normalement, timbre n'aurait pas du être oblitéré.



V - CONTRE OFFENSIVE ALLIÉE (1941 – 1945)

V - 1 - DÉBARQUEMENT D'AFRIQUE DU NORD / OPÉRATION « TORCH »

Le débarquement américain et britannique en Afrique du Nord (Casablanca, Oran, Alger) du 8 au 11 novembre 1942 marque un tournant dans la seconde guerre mondiale. Dès le 11 novembre, en représailles, Hitler envahit la Zone Libre en France. Le premier effet est la suspension des liaisons postales avec la Métropole.



Lettre commerciale par avion de Gaudens (65) du 28 novembre 1942 pour Petitjean (Maroc). Affranchissement 4,50 f (tarif du 5 janvier 1942: 1,50 f de port + 3 f de surtaxe arienne). Suite débarquement américain au Maroc le novembre liaisons sont interrompues entre la Zone Libre et l'Afrique du Nord. Griffe encadrée « Retour à l'envoyeur acheminement impossible ».

franchise Lettre en militaire postée le novembre 1942 à Aix en Provence pour Djidjelli (Constantine - Algérie). Cachet de vaguemestre en rouge de l'Ecole spéciale Militaire de St Cyr. Empreinte de machine à affranchir d'Aix Provence. Griffe linéaire Service interrompu /Retour à l'envoyeur ». L'acheminement courrier est interrompu en raison du débarquement anglais Américains à Alger et Oran. Sur ordre d'Hitler l'Armée de l'armistice est dissoute le 27 novembre 1942.



V - 2 - « COLONNE DU TCHAD » FEZZAN - GHADAMÈS

Dès 1941, le colonel Leclerc organise les troupes des Forces Françaises Libres au Tchad et le 1er mars 1941, contre les italiens, occupe l'oasis de Koufra en Libye. Afin de faire la jonction avec la 8ème armée britannique de Montgomery, la « colonne Leclerc » se lance à l'attaque des italiens des oasis Libyens de décembre 1942 à janvier 1943 sur les territoires du Fezzan et de Ghadamès (Sebha, Mourzouk, Ghadamès). Elle rejoint ensuite le général Montgomery à Tripoli. Il s'agît des premières victoires des FFL contre les troupes de l'Axe. Des timbres italiens saisis seront surchargés « FEZZAN / Occupation française ». Vite épuisés, paiement en numéraire puis ils seront remplacés par des timbres d'Algérie lors du rattachement du Fezzan à l'Algérie le 1er septembre 1943 avant que le territoire du Fezzan et de Ghadamès soit érigé en territoire militaire autonome d'avril 1946 jusqu'en 1951.



Lettre recommandée par avion du 18 août 1943 de Sebha pour Alger. Affranchissement avec des timbres italiens surchargés « FEZZAN / Occupation / française » dont trois timbres de poste aérienne. Il s'agît d'un pli de complaisance ne respectant pas les tarifs malgré la présence du cachet Alger RP au verso.

Lettre de Sebha du 20 1949 pour iuillet Ermont (Seine et Oise, aujourd'hui Val d'Oise). Affranchissement à 15 f, tarif du 6 janvier 1949 avec un timbre de la série de 1946 avec carte du territoire et mosquée de Mourzouk. Oblitération avec pointillé cachet hexagonal de « SEBHA-FEZZAN / TERre DU FEZZAN ». 24 décembre 1951 indépendance Libye, poste française jusqu'au 15 juin 1952.



V – 3 - LIBÉRATION DE LA CORSE

En Corse, les italiens, suite au débarquement Allié en Afrique du Nord et à l'occupation de la Zone Libre, occupent l'île dès le 11 novembre 1942. Ils seront rejoints par des troupes allemandes en juin 1943. Les mouvements de résistance soutenus par Alger sont très actifs et joueront un rôle important dans la libération du territoire. Lors de la signature de l'armistice par l'Italie, le 8 septembre 1943, une insurrection de la population éclate. L'opération de débarquement « Vésuve » est lancée depuis Alger par le Général Giraud avec des troupes de l'Armée d'Afrique. Les troupes italiennes se rallient aux patriotes et aux troupes de la France Libre pour combattre les Allemands qui quittent l'île le 5 Octobre 1943. La Corse est le premier département français de métropole libéré. Après la libération, par manque de timbres et pour ne pas utiliser les timbres à l'effigie de Pétain, des timbres d'Algérie seront utilisés en Corse avant la réception des premiers timbres français émis à Alger.

Carte postale italienne de franchise militaire du 4 mai 1943 pour Viterbo (Latium). Cachet de la Poste Militaire N 112 de Bastia pendant l'occupation italienne. Cachet de corps en bleu peu lisible. Illustration avec texte un recommandation pour ne pas donner d'information sur les activités militaires.





Lettre par avion de St Florent du 12 avril 1944 pour Oran (Algérie).

Affranchissement 3,40 f au tarif du 5 janvier 1942 (port 1,50 f et surtaxe aérienne) par deux timbres de la série Mercure « Postes françaises » de 1942 et un timbre d'Algérie de 1942. Bande adhésive de contrôle postal et cachet de censure Ouvert par les autorités de contrôle / OH - 1 » d'Ajaccio.

V – 4 - DÉBARQUEMENT DE SICILE

Pour soulager le Front de l'Est et à la demande de Staline, il était nécessaire d'ouvrir un deuxième front à l'Ouest. La sécurisation de la navigation en Méditerranée (et donc l'accès au Canal de Suez) a aussi pesé dans le choix d'un débarquement en Sicile (opération « Husky ») puis en Italie, amenant les Allemands à dégarnir le front de l'Est. Le débarquement et la conquête de la Sicile se sont déroulés du 10 juillet au 16 août 1943 (prise de Messine). Avec la signature de l'armistice entre l'Italie et les Alliés le 3 septembre 1943, les Alliés débarquent en Italie. La forte résistance allemande ne prendra fin que le 2 mai 1945 avec la reddition de l'Allemagne à Caserte. Les Alliés mettent en place une gestion des zones occupées « Allied Military Government of Occupied Territories (AMGOT) ».

Les troupes américaines débarquent avec des timbres spécifiques d'occupation « Allied Military Postage » surchargés « Italy » imprimés à Washington (ainsi que des billets de banque) et qui seront en service uniquement en Sicile du 24 août 1943 (1ère émission) au 30 septembre 1944.



Lettre recommandée de Messine du 16 juin 1944 pour Ali Marina (Messina). Affranchissement à 1,75 L au tarif en cours en Italie: 25 c port de la lettre au tarif intérieur + 1,50 L de recommandation. Timbres spéciaux imprimés par le « Bureau of Engraving and Printing » à Washington, émis le 17 septembre 1943. Oblitération cachet à date de « Messina Corris. / Raccomandate » (Messine Correspondance / Recommandé). Au verso cachet à date d'arrivée à Ali Marina / (Messina) du 17 juin 1944. Les timbres italiens faisant référence au régime et à l'idéal fasciste sont interdits.

V – 5 - DÉBARQUEMENT DE NORMANDIE

Le 6 juin 1944 les Alliés lancent la plus grande opération aéronavale de débarquement de l'Histoire le long de 35 km de la côte normande (5000 navires, 10 000 avions, 130 000 hommes engagés, pour l'essentiel américains, britanniques et canadiens). Les opérations « Neptune » (pour la partie navale) et « Overlord » (pour la partie terrestre) marquent le début de la bataille de Normandie et de la reconquête jusqu'à la capitulation de l'Allemagne. Les conséquences postales civiles sont difficiles à cerner car les relations postales sont interrompues et perturbées dans les zones de combat (les courriers des soldats engagés utilisant, quant à eux, les Postes Militaires). Les Alliés suspendent les correspondances privées du 10 août au 19 septembre 1944 dans les zones qu'ils contrôlent. Le service postal d'abord suspendu reprend sous contrôle des autorités de la Libération et les courriers en cours d'acheminement sont traités et peuvent être censurés. Les courriers ultérieurs sont retournés aux expéditeurs avec différentes griffes. L'avancée des Alliés va également entrainer des perturbations dans les courriers acheminés par l'Allemagne vers la France.





Scan cachet verso

Cette lettre recommandée du 28 mai 1944 à destination de Caen et qui n'avait pas encore été remise à son destinataire avant le débarquement subira les vicissitudes liées aux évènements. Bien que n'ayant pas de cachet d'arrivée elle n'aura pas pu être distribuée avant la libération de Caen (du 6 juin au 19 juillet 1944) d'autant plus qu'elle a transité par Le Havre (cachet au verso). Affranchissement à 4,50 f (1, 50 f de port et 3 f de recommandation) au tarif du 5 janvier 1942. Oblitération par le cachet hexagonal de la Recette Auxiliaire Urbaine C d'Angers. Cette lettre a été examinée par 3 commissions de censure (trois bandes adhésives de fermeture superposées). Les commissions de censure mises en place par les autorités de libération ont été installées au fur et à mesure de l'avancée des Alliés car depuis l'armistice il n'y avait pas de censure française en Zone Occupée. Les premières marques, de facture locale, utilisées par les commissions sont des marques rectangulaires au tampon comportant un nombre à 3 chiffres en son centre. Les plus précoces ont des numéros inférieurs à 100. C'est le cas ici où le premier cachet de censure porte le numéro 012, recouvert par la dernière bande de contrôle portant le cachet de censure avec le numéro 039.

Avec l'avance des troupes Alliées, les correspondances acheminées depuis l'Allemagne vers la France subissent d'importantes perturbations dès la fin juillet. En septembre le service postal vers la France est interrompu et les courriers ne sont plus pris en charge a l'exception des correspondances des prisonniers de guerre.



Carte postale recommandée d'un travailleur civil du STO du Camp de travailleurs de Hakelsdorf à Oberhohenelbe (Sudètes) du 3 août 1944 pour Paris. Affranchissement à 45 Rpf soit 15 Rpf pour le tarif de la carte postale pour l'étranger et 30 Rpf de recommandation au tarif de 1933 (les travailleurs « civils » ne bénéficient pas de la franchise postale). Oblitération de Ober Hohenelbe (Riesengeb). Cachet de censure « Ae » de la commission de Frankfurt en charge des courriers STO. Petits cachets à numéro de censeurs. Marque linéaire barrant l'adresse « ZURÜCK! / Z. Zt. Nicht zu beförden » (RETOUR! Pour le moment non acheminable.). Le cachet à date sur les timbres est celui de retour le 16 août 1944.



Lettre en franchise militaire d'un canonnier du matelot Croiseur « Georges Leygues » du 30 octobre 1944 pour Servian (34). Cachet hexagonal de bord du Georges Leygues et cachet du Service à la Mer de la Marine Française. Le croiseur était un des 3 bâtiments de guerre français ayant participé à l'opération débarquement Neptune du Normandie en face d'Omaha Beach. Il s'illustra ensuite lors débarquement de Provence en août 1944 dans la force de la Zone Delta, en face de Ste Maxime et du golfe de St Tropez. 1^{er} bâtiment à rentrer dans Toulon lors de la libération du port le 13 septembre 1944.

V – 6 - DÉBARQUEMENT DE PROVENCE

Débarquement des Alliés (opération ANVIL / Dragoon) le 15 août 1944 sur les plages de Provence entre Cap Nègre et Cannes. La progression est rapide et le 2 septembre les Alliés libèrent Lyon. La flotte française participe au débarquement, les troupes françaises sont commandées par le général De Lattre de Tassigny.

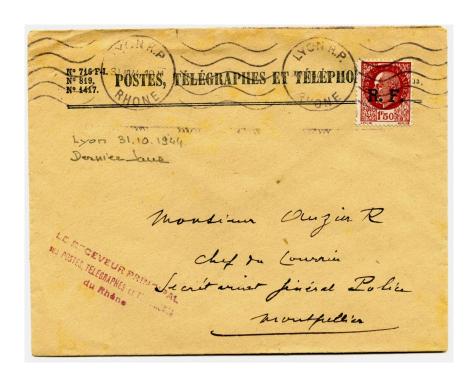


Le croiseur « La Jeanne d'Arc » après avoir pris part à la libération de la Corse en septembre 1943, participe au débarquement au large des Îles du Levant (Zone Sitka Force de contrôle) puis assurera les missions en Méditerranée du 15 septembre au 15 novembre 1944.

Lettre du 8 octobre 1944 pour Le Mans (Sarthe) postée à bord de La Jeanne par un marin en mer. Cachet du Service à la Mer de La Jeanne d'Arc. Cachet à date de la Poste Navale du bureau côtier de Toulon. En rouge cachet de transit du Service des Œuvres de la Marine de Rennes. Lettre par avion en franchise militaire.

Dès le 2 septembre 1944 commence la libération de Lyon par les Alliés. Le même jour, le Commissaire de la République Yves Farge fait émettre des timbres surchargés R.F. (J.O. local n°3 de la Région Rhône-Alpes). Ces timbres sont utilisés dans toute la région lyonnaise.

Lettre du 31 octobre 1944 (dernier jour de validité du timbre démonétisé le lendemain) de Lyon R.P. pour Montpellier émanant du Receveur Principal du Rhône. Timbre à 1,50 f au tarif du 5 janvier 1942.



V -7- BOMBARDEMENTS ALLIÉS EN ALLEMAGNE

A partir de 1943 la RAF britannique et l'USAF américaine intensifient les bombardements en Allemagne sur des cibles stratégiques (usines, voies de communications) mais également sur des cibles civiles (villes) pour saper le moral de la population. Le plus terrible de ces bombardements reste celui de Dresde en février 1945, incendiant et rasant la ville, faisant plus de 35 000 victimes.

Après les bombardements, les autorités allemandes mettaient à disposition de la population des formulaires sous forme de cartes postales, encadrées et imprimées en rouge, appelées « Eilnachricht » (Nouvelles urgentes), pré-imprimées et circulant en franchise prioritairement. Ces cartes avaient 4 jours de validité et permettaient de donner des nouvelles succinctes aux proches situés hors de la zone de bombardement.



Carte de nouvelles urgentes (Eilnachricht) de Memmingen (Bavière) du 20 juillet 1944 Wiesloch pour (Bade Würtemberg). Le 18 juillet 1944, 200 bombardiers B 24 et B 17 de la 15ème US Air Force visent l'aérodrome de Memmingen. Au cours du bombardement, appareils prototypes Messerschmitt sont endommagés empêchant leur mise au point avant la fin de la guerre.

Ce même 20 juillet 1944 a lieu l'attentat de Stauffenberg contre Hitler, dont il sortira vivant, qui fut suivi d'une sévère répression qui couta notamment la vie au Maréchal Rommel, contraint au suicide.

En haut encadré: « Ecrire lisiblement ». En bas à gauche, espace réservé pour un éventuel contrôle.

Au verso les lignes sont pré imprimées:

Encadré: « Ecrire lisiblement »

« Signes de vie de » (nom et prénom)

« de »(adresse)

Date et trois lignes libres « contenu 10 mots clairs maximum autorisés »

Le texte écrit par l'expéditeur est: « Nous allons bien, tout est en ordre. Parents, Leni, Enfants. » (9 mots en allemand).



VI – 1 - LA FRANCE LIBRE

VI -1 -1 - FRANCE LIBRE A LONDRES

L'acte fondateur de la France Libre est l'Appel du 18 juin 1940 du Général De Gaulle pour constituer une Résistance extérieure et continuer le combat pour la libération de la France. Si au début il s'agît d'engagements personnels, rapidement des unités militaires et des colonies de l'Empire colonial rejoignent la France Libre (les premières étant les Nlles Hébrides dès le 22 juillet 1940, puis le Tchad et le Cameroun les 26 et 27 août 1940). Le 12 novembre 1940 l'ensemble de l'AEF a rejoint la France Libre. Le Conseil de Défense de l'Empire est mis en place le 27 octobre 1940 (Brazzaville) puis le Comité National Français est créé à Londres le 24 septembre 1941. Après le débarquement Allié en Afrique du Nord le 8 novembre 1942, le Comité Français de la Libération Nationale (CFLN) est instauré, Alger devenant capitale de la France Libre, qui sera remplacé par le Gouvernement Provisoire de la République Française le 3 juin 1944.

De Gaulle installe le Quartier Général de la France Libre le 24 juillet 1940 au 4 Carlton Garden à Londres comprenant des organes militaires et civils.



Lettre recommandée par avion du 1^{er} mars 1941 de Nouméa (Nouvelle Calédonie) pour Londres. Elle est adressée au Général De Gaulle, au Quartier Général de la France Libre, 4 Carlton Gardens à Londres. Envoyée par avion par la voie de Lisbonne par hydravions Clipper de la Pan American Airways (PAA) via Honolulu (Hawaii), San Francisco et New York (cachets au verso). « Registered » (recommandé) au tampon et croix au crayon bleu de la poste britannique. Affranchissement à 30,25 f dont surtaxe aérienne de 15 f pour 10 g (décret du 11 décembre 1940) avec des timbres non encore surchargés France Libre. Pas de marque de censure.

La Nouvelle Calédonie s'est ralliée à la France Libre le 19 septembre 1940. En mai 1941 le « Bataillon du Pacifique » sera engagé en Afrique du Nord et en Libye (Bir Hakeim et Al Alamein) et participera au débarquement de Provence. Dès la rentrée en guerre des Etats Unis, après Pearl Harbour en décembre 1941, la Nouvelle Calédonie servira de base arrière aux Etats Unis pour la guerre du Pacifique.

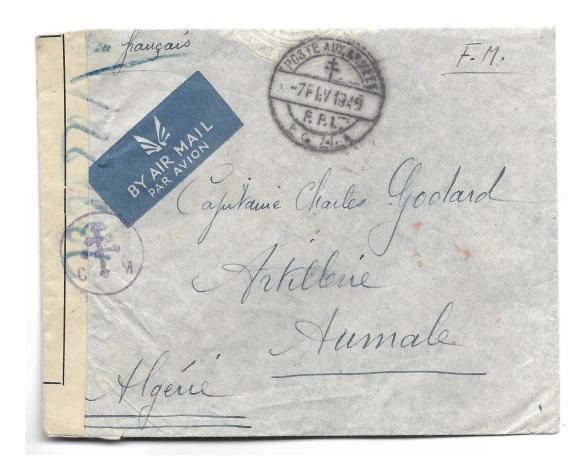


Lettre du 12 septembre 1941 de l'Office Central des Conservateurs à Londres pour un militaire dépendant du Quartier Général (S.P. 544) des « Free French Forces » (Forces Françaises Libres / FFL) au 4 Carlton Gardens (siège du Quartier Général de la France Libre). Affranchissement à 2 ½ d, tarif intérieur de Grande Bretagne. Oblitération par machine à affranchir du bureau de London S.W. 1. La lettre est réexpédiée à Pointe Noire, puis à Fort Archambault (actuel Sarh) au Tchad où le destinataire se trouve incorporé dans le Régiment des Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST). Au verso cachets à date du 9 décembre 1941 de Pointe Noire, du 12 décembre de Brazzaville, du 8 janvier 1942 de Fort Lamy et du 31 janvier de Fort Archambault. La lettre a été examinée par plusieurs commissions de censure (trois bandes adhésives d'ouverture par le contrôle). La première bande est marquée F.F.L. avec un cachet de censure britannique en rouge n° 2351 et un numéro de censeur 5 dans un grand cercle en violet. La deuxième porte un cachet de contrôle postal de la commission B d'Afrique Equatoriale Française et le cachet circulaire B/2 de Pointe Noire. La troisième porte un cachet « calisson » « Ouvert par l'Autorité Militaire » et au recto de la lettre le cachet de contrôle postal de la commission F de l'Afrique Equatoriale Française de Fort Lamy.

Le RTST est sous les ordres du Colonel Philippe Leclerc et s'illustre à Koufra, Fezzan, Sud Tunisien. Il devient ensuite le Régiment de Marche du Tchad et intégrera la 2ème DB dont il suivra les avancées, dont la libération de Paris, jusqu'à Berchtesgaden en Allemagne.

VI – 1 – 2 - FFL FORCES FRANÇAISES LIBRES

Le 7 août 1940, la Grande Bretagne donne son accord à la France Libre pour créer une force armée. Ce seront les Forces Françaises Libres (FFL), FAFL (forces aériennes) et FNFL (forces navales). Le 13 juillet 1942 la France Libre devient « La France Combattante » et le 31 juillet 1943 la fusion des FFL et de l'Armée d'Afrique donne naissance à « l'Armée Française de la Libération ». Si au début les FFL ne représentent que quelques milliers d'hommes, le ralliement des colonies de l'Empire va fournir l'essentiel des troupes. Suite à l'accord donné par le gouvernement de Vichy aux Allemands d'utiliser les aéroports du Moyen Orient (Liban et Syrie) pour soutenir les mouvements irakiens contre les Anglais (l'Allemagne envisageant de couper ainsi l'accès au Canal de Suez), les troupes britanniques et les FFL attaquent les forces de Vichy (guerre du Levant du 8 juin au 11 juillet 1941). Le 12 juillet la France Libre prend possession du Levant français avec la perspective de l'indépendance des deux Etats (Liban et Syrie), et y installe les bases des FFL et des FAFL ce qui permet de mettre en place des contacts aériens au fur et à mesure du ralliement de l'Algérie et des colonies. Après l'armistice de St Jean d'Acre le 14 juillet 1941, De Gaulle fait mettre en place la Poste aux Armées pour les FFL (cachets à partir d'octobre 1941). Des commissions de censure FFL sont opérationnelles à Damas, Beyrouth et Alep.



Lettre du 7 février 1945 en franchise militaire par avion, passée par la Poste aux Armées de Beyrouth pour Aumale en Algérie (actuel: Sour-El-Ghorziane). Au recto, cachet de la Poste aux Armées au Liban (B.C.M. 1 = Bureau Central Militaire de Beyrouth avec Croix de Lorraine et sigle FFL). Cachet de censure de la commission de censure FFL de Beyrouth (CM = censure militaire). Au verso Cachet de la Poste aux Armées B.C.M. 1 du 9 février 1945.

Dès novembre 1941 des liaisons aériennes sont mises en place par les FAFL (Forces Aériennes de la France Libre) entre le Levant et les colonies ralliées. Le Congo a été une des premières colonies à rallier la France Libre, Brazzaville jouant un rôle important dans la gestion des colonies d'Afrique.



Lettre de Brazzaville du 10 novembre 1941 pour Le Caire et retournée à Brazzaville. Cachet commémoratif de première liaison **FAFL** entre Brazzaville et le Levant, vol du 11 - 14 novembre 1941. La lettre est passée par le Bureau de la Poste aux Armées Beyrouth (F.F.L.1), cachet au verso. Au recto cachet de censure de contrôle postal (CP) de Beyrouth. Tarif du 1er décembre 1939, surtaxe aérienne tarif du 1er juin 1941. A l'automne 1940 les timbres d'AEF sont surchargés Afrique **«** Française Libre **>>** simplement « Libre » et utilisés au Congo.

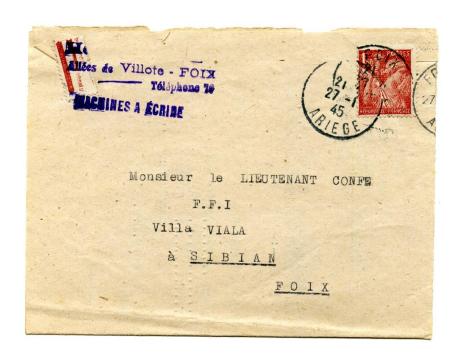


Lettre par avion de Beyrouth (République Libanaise) du 10 avril 1943 pour Alger. Cachet de censure postale de la commission de Beyrouth. Vol inaugural Levant- Algérie du 14 avril 1943 par les FAFL.

VI – 1 – 3 - FORCES FRANÇAISES DE L'INTÉRIEUR (F.F.I.)

A l'instigation de C. Bingen, le 1^{er} février 1944 il est décidé de regrouper les différents mouvements de résistance de l'intérieur (Armée Secrète, Organisation de Résistance de l'Armée, Francs Tireurs et Partisans) en une seule force militaire hiérarchisée. L'organisation se fait par régions sous un commandement central. Officiellement dissous en septembre 1944, les FFI seront intégrés dans l'Armée régulière jusqu'en novembre 1945. Les FFI joueront un rôle non négligeable dans la libération de la France.

Lettre de Foix du 27 janvier 1945 adressée à un lieutenant du Quartier Général des F.F.I. de Foix à Sibian. Les F.F.I. de l'Ariège libéré ont département le 22 août 1944. Un grand nombre de républicains espagnols participé à ces opérations. Affranchissement à 1,50 f par un timbre Iris qui a remplacé les timbres à l'effigie du Maréchal Pétain. Tarif du 5 janvier 1942.

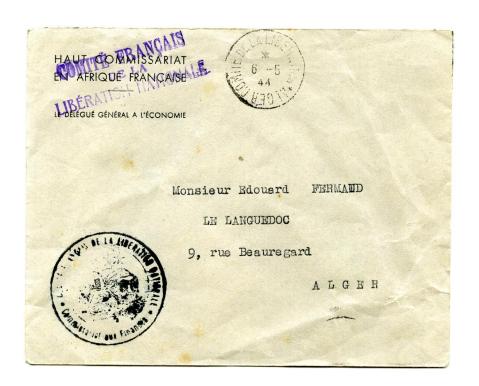




Carte postale en franchise militaire du 18 août 1945 envoyée de la base aérienne militaire d'Aulnat (Puy de Dôme). Cachet F.F.I. Région Auvergne apposé par le vaguemestre. Les corps F.F.I. ne bénéficieront de la Franchise Militaire en tant que partie des Forces Françaises de Libération qu'à partir du 9 juin 1944.

VI – 2 - COMITÉ FRANÇAIS DE LA LIBÉRATION NATIONALE

Le Comité Français de la Libération Nationale voit le jour à Alger le 3 juin 1943 par fusion du Comité National de Londres (C. de Gaulle – France Libre) et du Commandement Civil et Militaire d'Alger (Général Giraud). Cet organisme de gouvernement permet d'unifier l'effort de guerre et de préparer la Libération. Le CFLN sera remplacé le 3 juin 1944 par le Gouvernement Provisoire de la République Française (GPRF).



Lettre du Commissariat aux Finances du CFLN d'Alger le 6 mai 1944 pour Alger. Cachet administratif du Commissariat, griffe en bleu du CFLN sur trois ligne surchargeant l'entête d'une enveloppe de l'ancien Haut Commissariat en Afrique Française. Lettre franchise. Cachet du à date DE COMITE LA LIBERATION * ALGER». A cette date, Pierre Mendès France est le Commissaire aux finances.

Lettre du 2 mai 1944 recommandée par exprès du CFLN à Alger pour Blida. Etiquette de recommandation et cachet à date du bureau de poste du CFLN. Exprès manuscrit. Affranchissement à 10 f 50 au tarif du 5 janvier 1942 en Algérie: port lettre 1,50 f, recommandation 3 f, exprès 6 f.

Enveloppe à entête du Comité Français de la libération Nationale.



VI-3 - CAS DU BLOCUS DE DJIBOUTI (1940 – 1942)

VI - 3 - 1 - VOIE ITALIENNE

Suite à la défaite de la France en juin 1940, l'armistice est signé avec l'Allemagne le 22 juin 1940, puis un autre armistice est signé avec l'Italie le 24 juin. Ces armistices ne concernent que la France car la Grande Bretagne continue le combat. Le Territoire de la Côte Française des Somalis se retrouve isolé de la Métropole du fait d'un blocus mis en place par les Anglais à partir d'Aden et par leur contrôle total du Canal de Suez. Dans un premier temps les italiens acceptent de transporter le courrier du territoire depuis leur colonie d'Ethiopie par les avions d'Ala Littoria par Rome. Les échanges du courrier s'effectuent à la frontière. Le tarif est celui de la voie maritime, soit 1 f, bien que les plis empruntent la voie aérienne sur une partie du trajet entre Djibouti et la Métropole. Il n'y a donc pas de surtaxe avion, l'Italie, elle-même, n'appliquant aucune surtaxe aérienne sur ce trajet.



Lettre de Djibouti du 18 septembre 1940 pour Clermont Ferrand en Zone Libre. Affranchissement au tarif de la lettre simple du 1^{er} décembre 1939 au régime intérieur de la Métropole applicable à Djibouti avec un timbre à 1 f de la Côte française des Somalis. Mention par avion sans surtaxe aérienne. Cachet à date de Djibouti. Cachet de contrôle postal de Djibouti. Cachet de censeur italien 14 SC d'Addis-Abeba et bande de censure italienne.

VI – 3 – 2 - VOLS SPÉCIAUX

Suite au refus de la Côte Française des Somalis de rejoindre les Alliés et la France Libre, les autorités britanniques et de la France Libre décident de renforcer le blocus (essentiellement maritime dans un premier temps), pour empêcher le ravitaillement du territoire. Suite à la libération de l'Ethiopie par les Anglais le 5 mai 1941, le blocus complet démarre début avril 1941 et prendra fin avec le ralliement de la colonie à la France Libre le 28 décembre 1942. Les échanges de courriers avec la métropole sont essentiels pour maintenir le moral de la population et des troupes stationnées sur le territoire. Après l'occupation de l'Ethiopie par les alliés, Vichy décide de mettre en place des vols spéciaux Marseille — Djibouti et retour pour assurer les liaisons et le transport du courrier. Le premier vol a lieu le 23 juillet 1941 et le dernier le 9 octobre 1942. Au total 13 vols spéciaux seront effectués. Les militaires bénéficient de la Franchise y compris pour la surtaxe aérienne entre Djibouti et Marseille pour une lettre par mois de moins de 5 g (au-delà ils acquittent la surtaxe aérienne de 3,50 f). Le gros du contingent stationné à Djibouti est constitué de tirailleurs sénégalais d'AOF. Pour soutenir le moral des tirailleurs, les autorités décident de prendre à leur charge la surtaxe aérienne entre Marseille et Dakar (en plus de celle de Marignane-Djibouti). Les timbres (3,50 f) sont achetés par l'autorité militaire qui les fait apposer sur le courrier. Les lettres envoyées dans ces conditions sont dites au « Tarif Tirailleur ».



Lettre du 12 janvier 1942 de St Ambroix (30). Tarif intérieur du 5 janvier 1942 non appliqué (ancien tarif à 1 f du 1^{er} décembre 1939). Gratuité de la surtaxe aérienne. Vol spécial du 26 janvier 1942 (9ème vol) accidenté à Athènes et récupéré par le 10ème vol du 16 février 1942. Au verso cachet des vols spéciaux du blocus de Djibouti et cachet d'arrivée de Djibouti du 17 février 1942.

Avion Amiot 346 accidenté (pilote Chatelard) puis Amiot 370 (pilote Casanova).



Scan verso



Tarif « Tirailleurs »:

Lettre en FM d'un tirailleur du 22 octobre 1941 pour Sassandra en Côte d'Ivoire. Les timbres pour la surtaxe aérienne entre Marseille et Dakar ont été apposés par l'autorité militaire. Cachet de régiment. Cachet de contrôle de Djibouti. Griffe spéciale du blocus. Au verso cachet d'arrivée Sassandra du 11 novembre 1941. 4ème liaison retour du 3 novembre. **Avion** Amiot 370, pilote Gambade.

Dès le ralliement de la Côte Française des Somalis à la France Libre, des aériennes liaisons sont mises en place par les FAFL (Forces **Aériennes** Françaises Libres). Lettre du 5 février 1943 pour Brazzaville (AEF). Première liaison Somalie Française -AEF libre le 7 février 1943 (cachet commémoratif).



Lettre en franchise (courrier entre services postaux). Surtaxe aérienne 6,50 f. Cachet de contrôle de la commission A d'AEF de Brazzaville. Au verso cachet d'arrivée à Brazzaville du 10 février 1943.

VII – COURRIERS DES MILITAIRES EN CAMPAGNE ET D'OCCUPATION

VII - 1 - REICH

VII - 1 - 1 - FELDPOST (POSTE DE CAMPAGNE)

La poste militaire allemande assure le service postal entre les troupes en campagne et les populations civiles. Très bien développée les unités disposent d'un service du courrier. Comme dans les autres postes militaires, les bureaux militaires disposent d'un numéro par unité ne permettant pas d'identifier l'origine des plis. Les soldats disposent de la franchise militaire. Tous types de supports peuvent être utilisés (carte Feldpost, carte postale, carte lettre, enveloppe...). L'expéditeur doit inscrire en haut à droite « Feldpost ». Le cachet à date peut être entièrement muet avec seulement la date ou avec « FELDPOST » dans la couronne, la date et l'aigle à croix gammée en bas du cachet. Dans les territoires annexés où stationnent des troupes, on rencontre des cachets à date civils. Les cachets de vaguemestres sont en général apposés au verso et comportent au centre l'aigle à croix gammée et sur la couronne « Feldpost » avec le numéro du Bureau militaire et en bas « Briefstempel » équivalent de cachet de vaguemestre. Les FPN (Feldpostnummern) comportent en général cinq chiffres et une lettre dans les grands centres. L'identification de l'unité militaire est difficile car les numéros ont souvent été attribués successivement à plusieurs unités au cours de la guerre et étaient attribués pour une durée limitée.



Carte lettre du 17 avril 1941 pour Wien (Vienne). Cachet à date muet de la Feldpost. Feldpost manuscrit conférant la franchise. Cachet du bureau militaire n° 04936 O (Fliegerhorst-Kommandantur). Courrier acheminé par la poste militaire.

Carte lettre du 6 mai 1941 pour Wien (Vienne). Feldpost manuscrit conférant la franchise. Cachet du bureau militaire n° 04926 O. Cachet à date de Mörchingen (Mohrange) en Lorraine. La Lorraine ayant été intégrée au Reich ainsi que l'Autriche après l'Anschluss le courrier a été acheminé par la poste civile.





franchise Lettre en militaire par la voix aérienne (Luft Feldpost) du 6 mars 1943 pour Paris. La lettre provient de Breslau en Pologne. La lettre est munie d'un timbre de franchise militaire de la Luftpost. Les soldats éloignés de chez eux avaient droit à quatre timbres par mois d'Avril 1942 à avril 1943. A partir de mai 1943 il faut deux timbres par lettre et les soldats recoivent 8 timbres. La lettre est passée par la commission de contrôle de Frankfurt (Ae).

VII - 1 - 2 - DEUTSCHE DIENSTPOST / POSTE DE SERVICE ALLEMANDE

De 1940 à 1944, en parallèle à la Poste du Reich (Reichpost) pour les civils et de la Feldpost (Poste Militaire) un service de poste spécifique est mis en place dans les territoires occupés: la Deutsche Dienstpost. Elle est réservée aux administrations allemandes, au courriers officiels (notamment du parti nazi), aux ressortissants allemands et aux industries travaillant pour l'Allemagne (armement et développement économique). Elle implante de nombreux bureaux regroupés en régions ou pays: Nederland, Böhmen und Mähren, Ukraine, Ostland, Adria, Oslo, Galizien, Lothringen, Elsass, Alpenvorland, Luxemburg... Les courriers doivent être affranchis avec des timbres du Reich (ou surchargés), en haut doit figurer encadré ou souligné en rouge « Durch Deutsche Dienstpost » avec le nom de la région et l'adresse doit être barrée d'une croix de St André au crayon bleu. Les tarifs dans les territoires occupés sont ceux appliqués sur le territoire du Reich. La Deutsche Dienspost utilise ses propres cachets à date. Seuls quelques exemples sont donnés ici, d'autre courriers de la « Deutsche Dienstpost » figurent dans d'autres chapitres (p14,p 16, p 59, p 60).

Lettre de Nikopol (sud Ukraine), date illisible, pour Linz (Marches de l'Est = ex Autriche). Affranchissement avec un timbre surchargé à 12 Pf (tarif lettre de 1933), Oblitération « Dienstpost Nikopol » peu lisible. Cachet « Ab » de la commission de censure de Berlin. Courrier économique entre industries.



Lettre de Metz du 17 janvier 1941 pour Esslingen en franchise. Cachet **Deutsche** Dienstpost Lothringen » et croix en bleu sur l'adresse. La poste de service a fonctionné en Lorraine du 12 juillet 1940 au 31 août 1941, à laquelle date Reichpost a pris charge tout le courrier suite à l'annexion de la Lorraine au territoire du Reich.



La région d'intervention de la « Deutsche Dienstpost Ostland » couvrait les pays Baltes, l'est de la Pologne (territoire du « Generalgouvernement ») et la Biélorussie.



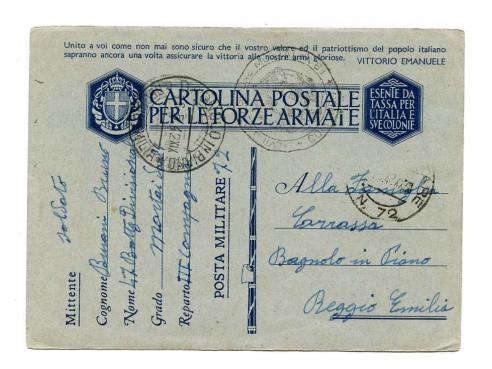
Lettre de Dünaburg (Daugavpils Lettonie) du 15 février 1943 pour entreprise une Nürnberg. Timbre à 12 Pf surchargé au tarif intérieur de 1933. Durch **« Deutsche** Dienstpost » encadré en rouge et adresse biffée en bleu. Cachet de Dünaburg la Deutsche de **Dienstpost Ostland.**

La Finlande est un cas particulier durant la guerre 39 – 45. Dans le cadre des clauses secrètes des accords Ribbentrop / Molotov de 1939, l'URSS envahit la Finlande le 30 novembre 1939 déclenchant la « Guerre d'Hiver » avec la Finlande. La résistance acharnée de la Finlande se solde lors du Traité de Moscou le 12 mars 1940 par la perte de la Carélie soit 10% du territoire Finlandais. Lors de « l'Opération Barberousse » et l'attaque de l'URSS par l'Allemagne, la Finlande sollicite une alliance de facto (bien que non officialisée par un acte juridique) avec le Reich pour l'aide de la Wehrmacht pour reconquérir son territoire, c'est la « Guerre de Continuation » contre l'URSS du 25 juin 1941 au 19 septembre1944. Un armistice est signé le 19 septembre 1944 avec l'URSS et la Finlande combat alors les troupes allemandes dans le nord du pays au côté des soviétiques et donc des Alliés. Ce comportement de la Finlande s'explique par le volonté de ce pays de maintenir son indépendance à tout prix face à des menaces de puissants voisins belliqueux et avides d'expansions territoriales.



Lettre en franchise militaire du 22 novembre 1941 pendant la « Guerre de Continuation » entre la Finlande et l'URSS pour Hyvinkää (Nord d'Helsinki). Période de combat commun avec la Wehrmacht. Manuscrit « Kenttäpostia » (Poste de campagne = Poste militaire). La même mention figure sur le cachet linéaire en violet. Cachet à date « Kenttäposti komittori » (Commandement de la Poste de Campagne) n° 8. Sous la date cor de postillon de la poste finlandaise. Au verso, numéro de l'unité de l'expéditeur.

L'Italie met à la disposition de ses militaires des cartes, cartes lettres et lettres spécifiques de plusieurs types où figure, entre les armes du royaume d'Italie et un espace de même forme précisant la validité pour l'Italie et ses colonies, un texte en grande majuscule sur deux lignes en italien « Carte (ou lettre) postale / pour la Force Armée ». Tout en haut un texte de propagande de Victor Emanuel ou de Mussolini. Outre l'emplacement pour l'adresse du destinataire, figure un emplacement réservé pour les coordonnées militaires de l'expéditeur.



Carte en franchise militaire du 14 mai 1942 pour Bagnolo in Piano (Emilie). Cachet Posta Militare du PM N° 72 affecté à la 47^{ème} Division d'Infanterie « BARI » basée en 1942 défense côtière en entre Brindisi et Cachet Taranto. de corps d'un Commando de la 47^{ème} Division. Cachet d'arrivée Bagnolo in Piano du 16 mai 1942. Les chiffres romains après la date (ici XIX) donne nombre d'année depuis la mise en place du régime fasciste.

VII - 4 - ALLIES - URSS

Carte postale en franchise militaire (« воинское adressée à Astrakhan du secteur postal 23333. Cachet militaire du 17 février 1944. Deux cachets « Astrakhan -Stalingrad » du 8 mars 1944. Cachet de censure n°01675. Carte de propagande avec un militaire et un partisan: en haut « Mort aux envahisseurs allemands » et en bas en rouge « 26ème anniversaire de l'Armée Rouge / A UNE VICTOIRE PROCHE Les militaires soviétiques ont utilisé toutes sortes supports pour le courrier en franchise militaire identifiables cachets aux militaires et de censure.





franchise Lettre en militaire du 11 novembre 1944 pour Kew (Surrey). Cachet de la poste militaire de campagne Bureau militaire n° 188. Double censure par la censure de la RAF (Force aérienne) n° 237 et n° 353 avec signature du censeur. Mention manuscrite « On Active Service » (en service troupes actif). Les britanniques utilisent soit des enveloppes spéciales pour courrier militaire soit simples enveloppes avec mention manuscrite. différentes Les forces armées ont leurs propres commissions de censure.

V-MAIL ou Victory Mail de l'armée américaine du 5 juillet 1944 pour Chicago. Cachet de censure militaire avec n° censeur 25121. Empreinte mécanique du service postal militaire. Le formulaire pré-imprimé comporte au recto l'adresse du destinataire et le nom et le numéro de l'APO pour la réponse (ici New York centre de traitement des V-Mail). l'intérieur Α coordonnées expéditeur et adresse du destinataire. Un espace libre est réservé au texte. Le verso comporte sur volet le dernier instructions d'utilisation. Les V-Mail sont utilisés en franchise par les soldats et au tarif intérieur pour les réponses.



Acheminés par la poste militaire, les V-Mail étaient centralisés dans des centres spécialisés qui microfilmaient l'intérieur. A l'arrivée le microfilm était tiré sur papier photographique et expédié au destinataire. Avantages: poids, encombrement très limité et rapidité d'acheminement. Les V-Mail ont été très utilisés.

VII - 6 - FRANCE

Quelles que soient les armées françaises pendant le conflit elles ont bénéficié de la Franchise Militaire: Armée Française avant l'armistice de juin 1940, Armée d'Armistice de 1941 à novembre 1942, Forces Françaises Libres, Armée de la Libération. La France, en dehors des cartes postales et formules émises lors de la « Drôle de Guerre » (voir p 32), a édité très peu de cartes ou d'enveloppes spéciales. Les plis doivent justifier du statut de militaire (cachet de corps, adresse postale militaire et en général la mention FM). La franchise ne couvre pas la surtaxe aérienne pour les plis par avion qui doit être payée par l'expéditeur. Les courriers sont acheminés soit par la poste militaire dans la zone des armées, soit par la poste civile dans la zone de l'intérieur.



Lettre du 6 octobre 1939 de Casablanca (Maroc) pour Paris par un officier de la Marine Nationale. Au début du conflit. la Poste Navale utilise des cachets avec le nom du port. Ils seront rapidement remplacés par des cachets avec seulement **Poste «** Navale ». La lettre présente en bleu au recto le cachet administratif rattachement de l'expéditeur. La lettre est retournée l'envoyeur (cachet retour à l'envoyeur du bureau 34 de Paris). Au verso cachet « parti sans laisser d'adresse ».

Carte postale 22 du 1939 novembre pour Avignon. Cachet de la Poste aux Armées, secteur n° 2049. Il s'agît du secteur postal fictif (bureau civil désigné pour desservir les formations de Réserve Générale) de Senlis. Cachet de la 848ème Compagnie du Train en bleu.

La lettre est expédiée pendant la « Drôle de Guerre ».



La Franchise Militaire continue d'être utilisée par « l'Armée d'Armistice » du régime de Vichy. Elle est instaurée par la France Libre pour les Forces Française Libres (voir p 51) à condition que la lettre soit prise en charge par la Poste Militaire FFL et acheminée vers un territoire contrôlé par la France Libre.

Carte postale illustrée en Franchise Militaire (FM) de Gresse (Gresse en Vercors-38) pour Chisseria (Jura) par Arinthod du 13 juin 1941. Cachet de corps du 6ème Bataillon de Chasseurs Alpins. Cachet à date du bureau de distribution de Gresse, cachet de transit du direction bureau de d'Arinthod. cachet Correspondant Postal de la poste automobile rurale de Chisseria. Il s'agit de la Franchise Militaire l'Armée d'Armistice.



La France n'étant plus officiellement en guerre depuis l'armistice, l'utilisation en FM de cartes illustrées montrant la localisation de l'expéditeur est autorisée à l'intérieur de la Zone Libre.



Lettre en FM du 26 mars 1942 de Ain Drahan (Tunisie) par avion pour Montpellier. F.M. manuscrit et cachet de Marine Nationale conférant Franchise la Militaire. La Tunisie fait partie de la Zone Libre. Les 4 timbres à 25 c (1 f) représentent la surtaxe aérienne non couverte par la Franchise Militaire. Dans la zone libre l'utilisation de timbres mobiles est possible alors qu'elle est interdite dans les échanges inter zones. L'adresse l'expéditeur au verso est en clair.

VIII – COURRIERS DES CAMPS

VIII – 1 - PRISONNIERS DE GUERRE EN ALLEMAGNE

Durant toute la durée du conflit, l'Allemagne fera plus de 10 millions de prisonniers de guerre qui seront répartis dans plus de 200 camps de prisonniers sur le territoire du Reich et des territoires occupés ou annexés. Ces camps sont spécialisés (Front Stalag, Oflag pour officiers, Stalag pour la troupe, camps de transit, camps pour aviateurs, camps pour marins). Beaucoup de camps sont situés en Pologne et en Allemagne du Nord. La Convention de Genève (27/7/1929) est plus ou moins bien appliquée sauf pour les prisonniers soviétiques, l'URSS n'ayant pas signé la Convention. Les prisonniers ont donc la possibilité de correspondre avec leur famille au moyen de formulaires spécifiques (cartes postales, cartes avec carte réponse, cartes lettres) ou recevoir des colis et bénéficient de la franchise postale. La Suisse et la Croix Rouge jouent un rôle important dans ces échanges. Les camps sont identifiés par le district militaire (chiffre romain de I à XXI) et une lettre majuscule. Certains prisonniers sont libérés avant la fin du conflit (Français notamment) pour raisons médicales ou dans le cadre d'échanges avec des travailleurs civils. Les prisonniers des Stalags sont en général organisés en commandos pour du travail obligatoire (surtout en agriculture). De nombreux types de cartes avec ou sans cartes réponses ont été émis.



Carte de la Poste pour prisonnier de guerre du 18 novembre 1940 de Lyon pour le Stalag II A (camp de Neubrandenburg du district militaire de Settin) dans le Nord de l'Allemagne. Machine à affranchir de Lyon-Terreaux avec flamme. Cachet en rouge de la Commission U.P. de contrôle postal de Paris pour les courriers de prisonniers de guerre. Cachet en noir de censure du Stalag II A avec numéro de censeur (39). Ce type de carte est un des premiers mis à disposition pour la correspondance avec les prisonniers en Allemagne. En bas à gauche mention en allemand « franc de port ». Le verso de la carte est libre pour l'écriture.

Kriegsgefangenenpost	Geprüft
Correspondance des prisonniers de guerre	4
Postkarte Carte postale	Front-Stalag 190
Madaeue H.	Hagel
Gebührenfrei! Franc de port!	1 as
Expéditeur: Vor- und Zuname: Nom et prénom Figel Vaunuel Straße:	o Carolino
Gefangenennummer: 15.621 Rue	(Soine
Lager-Bezeichnung: O. & Landestei Nom du camp	il (Provinz usw.)
Front = Stalag 190, Charleville	

Carte du 1^{er} juin 1941 du Front-Stalag 190 de Charleville pour Paris. Les Front-Stalag sont situés dans les zones occupées (surtout en France et en Pologne). Cachet de censure du camp avec numéro du censeur 7. Pas de cachet de poste. Ce prisonnier est Alsacien et écrit en allemand et n'a donc pas été intégré d'office dans la Wehrmacht. Souvent les formulaires fournis aux prisonniers sont bilingues.



Carte postale de réponse du 1^{er} mai 1943 de Montpellier envoyée au Stalag III B de Fürstenberg (Oder) du district militaire III de Berlin. Empreinte de machine à affranchir de Montpellier. Cachet losangique de censure du camp avec numéro de censeur 54. Marque horizontale en rouge « retour à l'envoyeur » apposée au camp. A Paris le service des prisonniers de guerre a appliqué son cachet de « destinataire libéré / retour à l'envoyeur » et a barré l'adresse du camp au crayon bleu et annoté « libéré » et « retour » pour l'adresse de réexpédition.



Lettre du 26/1/1944 du Stalag IX C (Bad Sulza, district militaire de Kassel en Thuringe) pour Beauvoisin (30). Cachet à date muet. Cachet en rouge de censure du camp avec numéro de censeur 52. Cachet linéaire en rouge « Zone non occupée » bien que la zone libre soit envahie depuis novembre 1942. Formulaire de lettre à 3 volets non clos avec 24 lignes d'écriture possibles. Le prisonnier appartient au commando de travail 1460 (verso).



Carte postale de réponse de Bagnac (46) du 16/8/1944 pour le Stalag III A (Luckenwalde, district militaire de Berlin), commando de travail 1057 – B. La marque de censure du camp est peu lisible (censeur numéro 29). Cachet à date de Bagnac. La carte a une vignette à 20 f imitant un timbre pré-imprimée (simili entier) à la gloire des mères françaises datée de mai 1944. Les autorités des camps autorisaient ces vignettes favorisant l'esprit de collaboration et les « valeurs » du régime de Vichy: la famille, l'entraide Ces cartes achetées par le prisonnier alimentaient la caisse de solidarité du camp et pouvaient être envoyées hors quota mensuel des correspondances (deux cartes postales et un formulaire lettre pliée).

En dehors des prisonniers français, provenant pour la plupart de l'avancée allemande et de la débâcle de 1940, les effectifs les plus importants sont ceux de l'Armée Rouge à partir de 1941 et des italiens à partir de septembre 1943. Jusqu'en 1943, le régime nazi a adopté une politique d'extermination (exécutions immédiate, sous alimentation, chambres à gaz, mauvais traitements...) des prisonniers soviétiques pour qui ils ne reconnaissaient pas l'application de la Convention de Genève et qu'ils considéraient comme des « sous hommes ». Près de 60% (sur 5,7 millions) des prisonniers russes périrent en Allemagne. A partir de 1943 ils ont été employés au travail forcé, toujours dans des conditions terribles. Les italiens (750 000 en 1943) ont subi un sort proche des prisonniers soviétiques car considérés comme « traitres » ou « déserteurs » s'ils refusaient de combattre aux côtés des Allemands après la signature de l'armistice par le royaume d'Italie avec les Alliés. Certains camps ont cependant appliqué la convention de Genève à ces prisonniers.



Carte postale écrite le 13 décembre 1943 du Stalag V B (Villingen, district militaire de Stuttgart dans le Bade-Wurtemberg). La carte bilingue allemand / français est frappée d'un cachet linéaire violet « Italiener » (Italien). La lettre est adressée à Castrignano Greci province de Lecce (Pouilles) en Italie du Sud donc dans la partie du royaume d'Italie ralliée aux Alliés. Cachet de censure du camp en rouge avec numéro de censeur 37. Cachet muet du camp du 29 décembre 1943, cachet d'arrivée à Castriagnano Greci du 28 février 1944. La carte a donc mis deux mois pour atteindre sa destination, l'Italie du nord étant sous le régime de la République de Salo et occupée par l'armée allemande. Cachet linéaire du centre de documentation (Ministère de la Défense).

Il semble que le traitement des prisonniers italiens dans ce camp ait été moins dur que dans les camps du nord de l'Allemagne. Le prisonnier a pu utiliser la même carte que celles utilisées par les prisonniers français. Les prisonniers du Stalag V B appartiennent à plusieurs nationalités: Belges, Anglais, Ecossais, Canadiens, Serbes, Polonais, Ukrainiens, Russes, Français, notamment Corses et Italiens à partir de la fin 1943. Les prisonniers du Stalag V B sont groupés en commandos de travail forcé.

VIII - 2 - PRISONNIERS DE GUERRE DE L'AXE

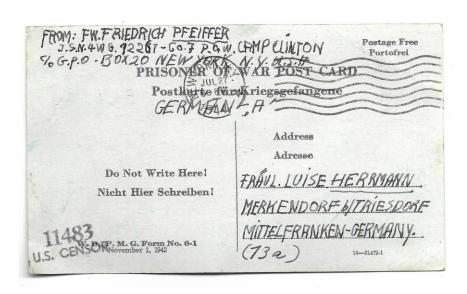
De par la situation en France (Zone nord occupée et Zone Libre sous le régime de l'armistice) les prisonniers des forces de l'Axe faits par les Alliés sont envoyés en Grande Bretagne et dans les pays du Commonwealth ainsi qu'au Canada et aux USA. Il s'agît pour la plupart de prisonniers allemands. Les prisonniers faits par la France avant juin 1940 seront libérés lors de l'armistice. A partir de 1941 les Alliés vont ouvrir des camps en particulier en Egypte, au Moyen Orient, au Kenya, en Inde, en Afrique du Sud, en Australie, aux USA. Lors de la bataille d'Afrique du Nord de de l'Afrique de l'Est avec la défaite de l'Italie et de l'Afrika Korps, un flot important de prisonniers italiens vont être envoyés dans le Monde entier. La Convention de Genève sera respectée la plupart du temps. Au contraire des camps du régime nazi fermés en 1945, les camps Alliés pourront héberger des prisonniers jusqu'en 1948.



Carte postale éditée par Croix Rouge pour notifier de la capture du soldat, pour le camp des prisonniers italiens Egypte. Carte 2/1/1941 pour Leverano (Lecce). Cachet censure britannique en violet, cachet de censure italienne en noir de la commission de Rome. En rouge cachet de la Croix Rouge de Rome. Cachet date d'arrivée Leverano du 5/4/1941. Empreinte mécanique de transit à Rome 3/4/1941. Cachet du Centre de Documentation.

Cette carte postale a été acheminée par les soins de la Croix Rouge.

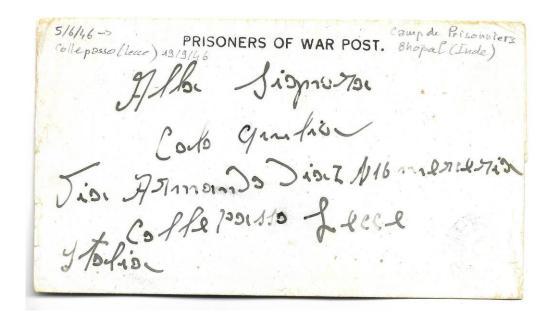
Carte postale du camp de prisonniers allemands Clinton (Mississipi – USA) du iuillet 1944 pour Merkendorf (Bavière). Carte bilingue anglais / allemand. Cachet de censeur n° 11483. Empreinte mécanique bureau de New York en charge des courriers de prisonniers aux USA. Le camp Clinton (1943 à 1946) a une capacité de 3400 prisonniers provenant surtout de l'Afrika Korps. Pour des raisons essentiellement d'intendance les prisonniers d'Afrique du Nord ont été transférés aux USA.



Le Camp Clinton a accueilli les plus hauts gradés nazis (dont 25 généraux) parmi lesquels H.J. von Arnim, successeur de E. Rommel en Afrique et D. von Choltitz, gouverneur de Paris en août 1944.



Carte postale du camp de Le Kreider (Oran – Algérie) pour prisonnier de guerre italien du 17 mai 1943 pour Torre Susanna (Brindisi). Cachet de censure français TA 318 d'Alger et cachets de censure italien de l'office de la censure de la poste étrangère. Plusieurs cachets de censeurs (français et italien). Le camp du Kreider a fonctionné de Mai 1943 à janvier 1945 et a accueilli les prisonniers italiens de Libye. La carte est préimprimée en français et italien.



Lettre de prisonnier de guerre italien écrite le 5 juin 1946 de Bhopal Bairagarh (Inde) pour Collepasso (Lecce – Italie). Au verso cachet à date d'arrivée de Collepasso du 19 septembre 1946. Le camp de prisonniers de Bairagarh accueillait les prisonniers italiens. De nombreux aviateurs italiens furent envoyés en Inde. Dès 1943, 18 000 prisonniers italiens de ce camp seront envoyés en Australie comme travailleurs agricoles.

Après la libération de la France et à la fin de la guerre, de nombreux prisonniers allemands ont été hébergés en France dans des « Dépôts », notamment 700 000 prisonniers cédés par les américains pour travailler à la reconstruction et au redémarrage économique de la France. Ces prisonniers seront tous libérés en 1948.



Carte réponse bilingue français / allemand du 31 mai 1948 de Frankfurt pour le dépôt 151 de Ste Marthe à Marseille. Cachet à date de Frankfurt du 1 juin 1948. Cachet du dépôt 151. Le dépôt de Ste Marthe a accueilli 4300 prisonniers allemands.

Lettre de l'administration dépôt 164 du camps des Garrigues (Nîmes) du 25/11/1945 pour le du Grau Roi (30)concernant un prisonnier employé agricole. Cachet vaguemestre du camp, et cachets officiels du camp (marque linéaire cachet circulaire officiel). La lettre est envoyée non affranchie avec cachet précisant « Taxe simple à l'arrivée / loi du 29 mars 1889 » et taxée à 6 f, montant du port simple au tarif du 1er mars 1945. La taxe simple à l'arrivée concerne un envoi pour le service public par un fonctionnaire.



VIII – 3 - CAMPS D'INTERNÉS CIVILS EN FRANCE

Avant le début de la guerre, de nombreux camps ont été mis en place et ouverts dans le Sud de la France dès le début 1939 pour accueillir les réfugiés républicains espagnols de la « Retirada » suite à la guerre d'Espagne. Après la mise en place du régime de Vichy, de nombreux camps supplémentaires ont été ouverts (une cinquantaine sur le territoire français dont la majorité dans la zone libre), ainsi que des centres de regroupement. Ces camps ont accueilli des ressortissants étrangers, des tsiganes, des opposants politiques ou des individus jugés dangereux pour le régime et bien entendu de nombreux juifs. Certains de ces camps ont été des camps de transit (ex: Drancy) vers l'Allemagne et les camps d'extermination. Les internés des camps civils ne bénéficiaient pas de la franchise postale à l'exception des réfugiés espagnols qui recevaient deux timbres spéciaux de franchise (surchargés F) par mois.



Lettre du 21 novembre 1939 du camp d'Agde (34) pour le camp des Alliers à Angoulême (16). Affranchissement avec un timbre de franchise « F » spécialement émis pour les courriers des réfugiés espagnols. Oblitération par le cachet à date de la poste du camp « CAMP D'AGDE / HERAULT » . Il s'agît du courrier d'un réfugiés du camp d'Agde écrivant à un parent dans le camp des Alliers. Le camp d'Agde a été ouvert début mars 1939. Il recevra des réfugiés espagnols. A partir de fin 1939 il servira de camp de formation pour les volontaires tchécoslovaques venus combattre les Allemands puis de centre de recrutement de soldats belges. A l'armistice et la démobilisation de l'armée, il devient centre de rassemblement des étrangers y compris des juifs de plusieurs nationalités. Il servira de camp de transit pour les juifs et les tsiganes. Il a accueilli également des travailleurs indochinois. Il est fermé en novembre 1942 par les Allemands, démantelé à l'automne 1943 et détruit en août 1944. C'est du camp des Alliers que partira en août 1940 le premier convoi de déportés vers le camp de Mathausen (927 réfugiés espagnols).



Lettre du camp du Vernet d'Ariège du 13 novembre 1941 pour Toulouse. Affranchissement à 1 f, tarif du 1er décembre 1939 et oblitération de Pamiers dont dépend le Vernet. Au recto cachet du vaguemestre du camp. Au verso cachet linéaire de censure du camp.

Le camp a d'abord été ouvert pour les réfugiés espagnols, puis pour les étrangers « indésirables ». A partir de 1942 beaucoup de juifs y sont internés qui en 1944 seront déportés vers le camp de concentration de Dachau. La lettre est celle d'un interné juif de Toulouse.

Lettre du camp du Récébédou à Portet sur Garonne (31) près de Toulouse du 8 avril 1942, pour Javerdat (86). Affranchissement avec un timbre à 1,50 f, tarif du 5 janvier 1942. Oblitération par le cachet à date de Portet sur Garonne. Au recto, cachet en rouge de la censure du camp « Ministère de l'Intérieur / Sureté Nationale / Camp de Récébédou / Censure ».

Le camp du Récébédou est ouvert en février 1941 et sera fermé en septembre 1942. Il accueille des républicains espagnols malades (camp hôpital) iuifs et des (notamment suite aux rafles de Toulouse). Des convois partiront de ce camp pour Drancy puis Auschwitz et d'autres camps de la mort. Courrier d'un interné juif.



VIII – 4 - CHANTIERS DE LA JEUNESSE FRANÇAISE (CFJ)

L'Armée Française cesse d'exister à la signature de l'armistice le 22 juin 1942. Dès le 31 juillet 1940 sont créés les Chantiers de la Jeunesse Française, organisation paramilitaire appelée à remplacer le service militaire obligatoire, en Zone Libre et en Afrique du Nord. En 1941, 8 mois d'intégration dans les CJF sont obligatoires pour tous les jeunes français. Un Commissariat Général dirige l'organisation en s'appuyant sur 6 Commissariats Régionaux regroupant 52 Groupements. La franchise postale est accordée aux jeunes gens (2 timbres FM ou deux cartes familiales par mois). Les courriers supplémentaires sont affranchis au tarif normal. Les CJF seront supprimés le 27 juin 1944.



Lettre du 15 mars 1943 Chantier de Jeunesse « Guynemer » n° 31, Groupement, basé à Arudy dans les Basses Pyrénées pour Toulouse. Timbre surchargé FM en rouge. Oblitération par cachet à date d'Arudy. Cachet du vaguemestre. Le Chantier est situé dans la province Pyrénées -Gascogne, Commissariat régional situé à Toulouse. L'expéditeur appartient au groupe « Vendée ». Il y avait 11 groupes dans ce Chantier. Cette lettre a été envoyée dans le quota mensuel donnant lieu à la franchise postale. pour l'expéditeur.

Lettre du 18 février 1942 du Chantier de Jeunesse n° 28 « Groupement Péguy » basé à Castillon (09)pour Toulouse. Affranchissement à 1,50 f, tarif du 5 janvier 1942. Oblitération cachet à date de Castillon. L'enveloppe est à entête du camp avec illustration de l'écusson et la devise du Chantier. correspondance intérieure est sur papier avec le même en-tête. Les enveloppes à en-tête sont peu courantes pour les Chantiers de Jeunesse. Courrier envoyé hors quota de franchise.



VIII – 5 - LES TRAVAILLEURS DU SERVICE DU TRAVAIL OBLIGATOIRE (STO)

Sous la pression de l'occupant le régime de Vichy réquisitionne, à partir de 1942, des ouvriers envoyés pour travailler dans les usines allemandes. Le 16 février 1943 une loi institue le « Service du Travail Obligatoire » (STO) forme de conscription (remplaçant le service militaire) touchant les classes 40, 41 et 42. Plus de 600 000 travailleurs civils français ont été employés en Allemagne de juin 1942 à juillet 1944. Ces travailleurs ont remplacé les travailleurs allemands envoyés sur le front de l'Est. Ils furent employés dans les usines, l'Agriculture, les Chemins de Fer etc... Le plupart du temps ils sont hébergés dans des camps de travailleurs (« Zivilarbeiterlager ») et répartis sur le territoire du Reich en fonction des besoins de la production allemande. Les réquisitionnés sont d'abord envoyés dans des camps de transit où ils sont enregistrés, triés et ensuite dirigés vers leurs lieux d'affectation. Les STO sont considérés par les allemands comme des civils « libres », non couverts par la convention de Genève, et ne bénéficient donc pas de la franchise postale des prisonniers. Ils affranchissent les correspondances pour la France au tarif allemand pour l'étranger: carte postale à 15 Pf et lettre à 25 Pf (tarif du 1^{er} décembre 1933).



Lettre du 29 juin 1943 de Potsdam-Rehbrücke pour Eguzon (36). Au verso cachet du « Service du Travail de Potsdam / Camp de transit de Rehbrücke / par Potsdam 2 » et cachet bilingue français - néerlandais (les travailleurs transitant dans ce camp sont Français, Néerlandais et Belges) donnant les instructions au destinataire d'attendre d'avoir l'adresse d'affectation définitive du travailleur. L'expéditeur sera employé par les chemins de fer allemands pour l'entretien de la voie ferrée entre Prenzlau et Pasewalk en Poméranie jusqu'en août 1944.

Au recto affranchissement à 25 Pf, cachet à date de Potsdam-Rehbrücken et marque de censure « Ae » de Frankfurt (commission de censure pour les travailleurs du STO).



Scan recto

IX –1 – RÉPUBLIQUE SOCIALE ITALIENNE / « RÉPUBLIQUE DE SALO » (1943 – 1945)

Suite au débarquement Allié en Sicile le 10 juin 1943 et à sa perte de popularité, Mussolini est destitué par le Grand Conseil Fasciste le 25 juillet 1943 et est emprisonné. Le 12 septembre 1943 un commando allemand le délivre sur ordre d'Hitler et le 23 septembre, sous la pression de ce dernier, Mussolini institue la République Sociale Italienne (RSI) ou République de Salo sur le territoire italien occupé par l'armée allemande. Mussolini est arrêté par des partisans le 28 avril 1945 et exécuté. L'Allemagne capitule en Italie le 2 mai 1945.

A partir du 21 janvier 1944 dans la RSI, les timbres et entiers à l'effigie de Victor Emanuel III sont d'abord surchargés puis interdits à partir du 15 mars 1944, les autres timbres italiens restant valables pour l'affranchissement, notamment la série des empereurs de 1929. La RSI émet ses propres timbres à partir du 4 juin 1944. Les timbres de la RSI, non reconnus par le royaume d'Italie, dans le sud de l'Italie, rallié aux Alliés à partir du 8 septembre 1943, sont de moins en moins utilisés en raison de l'avancée des Alliés. La RSI prend fin le 25 avril 1945.



Carte postale de San Stefano d'Aveto (Gênes – Ligurie) du 12 avril 1944 pour Montpellier (France). Entier à 30 c à l'effigie de Victor Emanuel III surchargée sur l'effigie « Repubblica Sociale Italiana » et par un faisceau de licteur sur le blason de la Maison de Savoie. L'entier porte en travers le slogan de propagande « VINCEREMO » (victoire). Affranchissement complémentaire avec un 25 c Victor Emanuel surchargé (valables pour la RSI seulement), et deux timbres à 10 c de la série empereurs de 1929 valables dans tous le territoire italien. Oblitération de S. Stefano d'Aveto. Marques des commissions de censure allemande et italienne. Quatre cachets numériques de censeur en bleu, rouge et noir. Le tarif est celui de la carte postale pour l'étranger (70 c) du 12 janvier 1939.

Il faut remarquer que l'adresse de l'expéditeur doit obligatoirement comporter le numéro de sa carte d'identité avec la date et le lieu de délivrance.

IX – 2 - ENCLAVE DE CAMPIONE D'ITALIA

Campione est une commune italienne située sur la rive sud du Lac de Lugano enclavée en territoire suisse dans le Canton du Tessin. Mussolini fait rajouter « d'Italia » à son nom pour bien matérialiser son appartenance à l'Italie (18 décembre 1933). Elle dépend administrativement de la région de Côme (Lombardie).

Suite au débarquement des alliés en Sicile en juin 1943 et à la destitution de Mussolini le 25 juillet 1943, la commune de Campione se rallie le 28 septembre 1943 au gouvernement royal de Victor Emmanuel III après la publication de la signature de l'armistice le 8 septembre 1943. A partir du 23 septembre 1943 (date de la création de la République Socialiste Italienne par Mussolini, avec l'appui de l'armée allemande) Campione est coupée du reste de l'Italie. L'enclave utilise la monnaie suisse (Franc suisse), le service postal est assuré par les postes helvétiques. La poste de Campione émet des timbres localement en 1944 qui ne sont valables que pour le courrier local et le courrier destiné à la Suisse. Ces timbres seront démonétisés en 1952. Pour la correspondance internationale seuls les timbres suisses peuvent être utilisés et oblitérés à Lugano. Campione est sous régime douanier suisse et possède actuellement un code postal suisse et un code postal italien.



Carte postale (non philatélique) de Campione du 14 octobre 1944 pour la Chaux de Fonds (Canton de Neuchâtel - Suisse). Oblitération avec le cachet à date Campione d'Italia. Affranchissement avec un timbre de la série paysages à 0,10 f suisse (émise le 7 septembre 1944), tarif suisse pour la carte postale en régime intérieur inter-cantonal.

Le bureau de poste de Campione a réalisé de nombreux plis philatéliques qui représentent l'essentiel des plis de Campione rencontrés. Les plis non philatéliques sont peu courants.

X-1-POCHE DE ST NAZAIRE

Suite à l'avance des alliés après le débarquement de Normandie et coupées de leur arrière, des troupes allemandes se retranchent dans des ports et bases de sous marins de la côte Atlantique (Dunkerque, Royan, Lorient, St Nazaire, La Rochelle) dès août 1944. St Nazaire ne se rendra qu'à la capitulation de l'Allemagne le 8

mai 1945.



Lettre de Crossac (44) du (veille 7/5/45 de la capitulation) pour Coismeux. Tarif du 22/2/45. Affranchissement avec un timbre « Pétain » à 1,50 f et une vignette de la chambre de Commerce de St Nazaire à 50 c. Seules les poches de l'Atlantique ont après le 1/11/44, pu, utiliser légalement figurines à l'effigie de Pétain, démonétisées, en raison de l'impossibilité de se procurer des timbres. Au changement de tarif le sous préfet de St Nazaire a autorisé l'émission de deux vignettes par la chambre de commerce le 30/3/45 pour l'affranchissement. courrier ne peut circuler qu'à l'intérieur de la poche.

S

Lettre de Vannes (56) du 14/2/45 pour Muzillac. Tarif du 5/1/42, affranchie avec une Marianne d'Alger Griffe 1,50 f. **INACHEMINABLE** RETOUR à L'ENVOYEUR ». Muzillac se trouve en rive droite de la Vilaine qui sépare les troupes allemandes de la poche de St Nazaire des troupes américaines, françaises et FFI épaulées par des FTP. Le courrier est interrompu dans les communes de cette zone considérées comme zone de combat. alliés Les ont décidé d'assiéger la poche sans vraiment tenter d'en déloger les Allemands.



X – 2 - FRONT DE L'EST / CHUTE DE BERLIN

L'avancée allemande en territoire soviétique est arrêtée dès la fin 1942, le siège de Stalingrad terminé le 13 janvier 1943, et de lourdes défaites sont infligées au Reich (Koursk). A partir de ce moment l'Armée Rouge contre-attaque sur tous les fronts, et notamment au Sud. Fin 1944, la Roumanie puis la Bulgarie se rangent au côté de l'URSS et l'armée de Tito en Yougoslavie inflige de lourdes défaites aux régimes pro nazis. L'opération Vistule-Oder amène le 2 février 1945, l'Armée Rouge à 80 kilomètres de Berlin. Début avril c'est l'offensive définitive sur Berlin et le 8 mai (le 9 pour les soviétiques) le Reich capitule sans conditions.



Lettre du 18 décembre 1944 de Odessa pour Moscou adressée au Camarade A.I. MIKOYAN, Commissaire du Peuple (Ministre) du Commerce Extérieur. Enveloppe de fortune (pénurie de papier) réalisée à l'aide d'un formulaire administratif d'un service du Ministère (production des viandes). Affranchissement à 60 Kp, tarif intérieur du 6 février 1939 (> 15 g) et oblitération l'Oblast de d'Odessa.

A.I. MIKOYAN, militant bolchévique de la première heure (adhère en 1915) est en charge de l'approvisionnement de l'Armée Rouge pendant toute la guerre.

Carte postale illustrée allemande en FM, envoyée par un soldat soviétique, le 1945 27 mars Tchougouiev (Karkov Ukraine). Cachet à date de poste de campagne du 27 mars 1945. Cachet linéaire de censure militaire n° 17032. Cachet d'arrivée à Tchougouiev du 14 avril 1945. La carte (récupérée sur place) imprimée en Allemagne à Berlin, indique involontairement l'avancée de l'Armée Rouge sur le territoire du Reich vers Berlin. La carte est une prise de guerre.

